

le monde heβδο Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 588 JEUDI 10 OCTOBRE 1985 8,00 F

les élections passent le colonialisme reste



PAYS BASQUE

Instrument
de l'Etat espagnol,
le GAL assassine
en toute impunité.

PAGE 6

1917 TRAHI

Productivité
et compétition :
réalité du travail
en URSS.

PAGE 7

NUCLEAIRE

Radioactivité...
Montmorillon,
poubelle
de l'Europe.

PAGE 12

F°P. 2520

communiqués

• BREST

Le groupe « Les Temps Nouveaux » reprend ses émissions « Les Raisons de la colère » sur Fréquence-Mutine, 104 MHz, tous les mercredis de 20 h à 21 h.

• LE HAVRE

Le groupe Jules-Durand de la F.A. du Havre reprend ses activités. Tous ceux qui désireront se mettre en contact avec lui peuvent écrire aux relations intérieures qui transmettront.

• CHERBOURG

Le groupe de Cherbourg de la F.A. tient toujours une table de presse le samedi matin au marché aux Pucés à partir de 10 h.

• AUBENAS

Le groupe anarchiste d'Aubenas - F.A. - reprend ses activités. Amis libertaires de la région et sympathisants n'hésitez pas à nous contacter pour renforcer l'expression des idées anarchistes dans le sud de l'Ardèche. Ecrire à : CES, BP n° 12, 07140 Les Vans, ou contactez-nous le samedi sur la marché d'Aubenas lors de la diffusion du *Monde libertaire*.

• MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille tient dorénavant ses permanences le samedi, de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (Métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• LE MANS

Le groupe Zo-d'Axa et ses sympathisants seront présents aux 24 h du livre du Mans les 12 et 13 octobre 1985. Cette année seront invités : Diana Cooper-Richet et Jacqueline Pluet-Despatins pour présenter leur livre : *L'exercice du bonheur* - puis (sous réserve) Jean Maitron pour présenter *Paul Desalle, un anarchiste de la belle époque*. Ce sera aussi une occasion de prendre contact avec l'anarchisme (histoire, idées, luttes). N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

sommaire

PAGE 3 : Editorial, Elections en Nouvelle-Calédonie, Soutien au peuple Kanak, Amis lecteurs — PAGE 4 : A propos de Talbot-Poissey, Production laitière, En bref — PAGE 5 : « Suicide, mode d'emploi » au Palais de justice, Helyette Besse en procès, Communiqué, Un visa pour Serge Kometz, Bientôt les antifascistes toulousains au tribunal — PAGE 7 : 1917, la révolution trahie — PAGE 8 : Gorbatchev à Paris, Israël : œil pour œil... Francfort : la police tue !, Communiqué — PAGE 9 : Les anarchistes brésiliens, Répression suisse, Colloque de Padoue, 60^e anniversaire de la C.N.O. de Cuba, Italie : Monica Giorgi condamnée — PAGE 10 : Michel Ragon à la librairie du Monde libertaire — PAGE 11 : Notes de lecture, Ouvrages de M. Ragon disponibles à la librairie — PAGE 12 : Montmorillon : pouvelle nucléaire de l'Europe, L'illusion démocratique, Au revoir Henu.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli, fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

communiqués

• ST-ETIENNE

L'émission « Rouge et noir - Tribune libertaire » animée par le groupe Nestor Makhno est diffusée désormais tous les lundis à partir de 20 h sur les antennes de Radio-Dio (89,6 MHz). Au programme : l'actualité vue par les libertaires, nos échos « A boulets noirs », des débats sur l'histoire du mouvement ouvrier, le syndicalisme et tous les thèmes qui peuvent intéresser les libertaires.

• SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Une liaison s'est constituée à St-Médard-en-Jalles, près de Bordeaux. Pour tout contact, s'adresser au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• AIX-EN-PROVENCE

La liaison d'Aix-en-Provence rappelle que tous les compagnons d'Aix et sa région peuvent se mettre en contact avec elle par l'intermédiaire des R.I.

• DUNKERQUE

Une liaison se met en place sur Dunkerque. Toutes les personnes intéressées peuvent écrire aux relations intérieures qui transmettront.

éditions

• AGENDA 1986

L'agenda 1986 du Monde libertaire est paru. Utile pour vous, lecteurs du *Monde libertaire*, c'est aussi un outil de propagande à travers les thèmes qu'il aborde. Il est indispensable à la vie personnelle et militante. Commandez-le dès maintenant à la librairie du Monde libertaire, 145 rue Amelot, 75011 Paris (Tél : 805.34.08). Dimension : 10 x 20. Prix soutien : 70 F. Prix unitaire : 55 F. Prix au dessus de 5 exemplaires : 37 F l'unité (frais de port en plus). Chèques à l'ordre de « PUBLICO ».

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charentes maritimes : Marenes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (2 groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Jura : Dole — Loire : Saint-Etienne — Haute-Loire : Le Puy — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Marne : Reims — Moselle : Metz — Nord : Lille — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Puy-de-Dôme : Le Puy — Haute-Saône : Gray — Sarthe : Le Mans — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritime : Cannes-la-Brocca — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio — Côtes-du-Nord : Lamballe, Saint-Brieuc — Dordogne : Périgueux — Doubs : Haut-Doubs — Eure : Evreux, Routot — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Quimper — Hérault : Montpellier — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Haute-Loire : Est Haute-Loire — Lot : liaison du Lot — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer — Vendée : La Roche-sur-Yon — Vienne : Châtelleraut — Haute-Vienne : Nord Haute-Vienne — Vosges : liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPES

Paris : quatorze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 18^e, 19^e, 20^e.
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse/Rambouillet, Corbeil — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Drancy, Epinay-sur-Seine, Montreuil/Rosny-sous-Bois, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Villejuif/Vitry, Créteil — Val d'Oise : Argenteuil/Colombes, Cergy-Pontoise.

• LIAISONS

Banlieue : Yvelines : Mantes-la-Jolie — Seine-et-Marne : Melun.

LIAISONS PROFESSIONNELLES :

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Banques.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél. : 805.34.08

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (23) 80.17.09.

• ARDÈCHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTES-MARITIMES

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue de la Touche Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• GARD

Groupe du Gard : permanences les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 17 h à 19 h à l'A.G.D.I.R., 16, rue des Orangers, 30000 Nîmes.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque jeudi, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillotte.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h, salle 15 bis CNT-AIT-LP, Bourse du travail, cours Victor Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois, tél. : 74.26.02.

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doutre), 43, place Grégoire Bodillon, Angers.

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les mardis de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57.37.06.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1^{er} dimanches du mois, au Marché aux Pucés de Perpignan (table de presse).

• SARTHE

Groupe « Zo-d'Axa » du Mans : permanences tous les seconds et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

• SEINE-MARITIME

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. « Germinal », c/o B.P. n° 7, 80330 Longueau.

• VAR

Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis, de 17 h à 19 h, à la Maison du Puits de la Caille, 36, rue Saint-Symphorien, Poitiers.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : L.M.F., 44, rue de l'Ermitage, Paris 20^e

Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977

Route 205 — Publi Routage

Diffusion SAEM Transport Presse

Elections en Nlle-Calédonie

« Je ne suis pas à l'aise. Je me demande si c'est bien ce que nous faisons. La charte du FLNKS disait : « Pas de participation à une élection autre que le référendum. Là, on vote... Je me demande ce qu'"il" aurait fait ».

Marie-François Machoro

CES élections en Nouvelle-Calédonie n'ont sûrement pas été le meilleur choix que le FLNKS ait fait. Il doit être délicat pour le front de crier victoire, alors que ses morts viennent d'être enterrés et que ses militants continuent de croupir en prison. De plus, la participation à ce vote, huit mois après avoir adopté une charte hostile à toute élection qui ne soit pas d'auto-détermination, est peut-être un peu osée de la part du FLNKS.

Ces élections montrent que les rapports de force sont très proches de ceux qui existaient déjà en 1979, voire même un peu plus défavorables aux indépendantistes. En 1979 (à l'Assemblée territoriale), les indépendantistes avaient 19 sièges sur 36 et les anti-indépendantistes : 17. En revanche, en 1985 (au Congrès), les premiers obtiennent 17 sièges sur 46, et les seconds : 29 sièges.

Il faut noter qu'en 1979, des mouvements dits centristes comme la FNCS (Fédération pour la nouvelle société calédonienne) avaient appelé à voter indépendantiste, ce qui

avait valu à M. J.-M. Tjibaou la présidence du Conseil de gouvernement. Le RPCR avait obtenu, en 1985, 51 % des voix et 40,23 % (en 1979). Le Front, lui, a réuni, en 1985, 28 % des voix (FLNKS), alors qu'en 1979, 35 % des voix se portaient sur la liste F.I.

Mais ce qui est le plus frappant dans ces élections, c'est la percée du Front national et l'effondrement des mouve-



ments dits modérés, qui n'ont pu passer la barre des 7 % par région.

Ainsi le FN obtient 3 sièges avec 5 263 voix qui représentent 7 % de l'électorat, le LKS 1 siège avec 4 594 voix (6 % de l'électorat) et l'OPAO aucun siège avec 1 245 voix, soit 3,24 % de l'électorat. Ce qui fait du FN le 3^e représentant de la population calédonienne. La radicalisation des électeurs semble avoir effectivement beaucoup joué ce 29 septembre en Nouvelle-Calédonie, mais il faut se souvenir que lors des élections européennes, le FN avait obtenu un score identique. Ce qui montre donc que l'électorat s'est principalement porté sur le RPCR ou le FLNKS.

Car si, comme l'indique déjà M. Tjibaou, « 80 % des Kanaks ont voté indépendantistes », que l'on sait que globalement les Mélanésiens représentent 42,56 % de la population et que le vote indépendantiste fait 37,24 % des voix, il est simple de comprendre comment se définissent les rapports de force sur le territoire.

L'avenir peut, bien sûr, nous réserver quelques surprises, mais pour l'instant, même si le FLNKS contrôle 3 régions sur 4, il semble que l'issue du référendum d'auto-détermination lui soit défavorable si le collège électoral ne s'est pas considérablement modifié à cet effet. Dans l'état actuel de la Constitution française (un homme, une voix), et après les législatives de 1986, les chances d'une Kanaky souveraine et indépendante sont sérieusement compromises.

Le gouvernement socialiste peut être satisfait, il prouve une fois de plus que toute démocratie parlementaire repose sur le principe d'une démagogie d'enfer.

Roland
(Gr. Kropotkine)

Amis lecteurs

QUATRE mille trois cents francs ! C'est ce chemin que nous avons parcouru avec vous qui soutenez l'effort du Monde libertaire dans l'acquisition de son matériel de photocomposition.

Mais le chemin est encore long, car pour cela nous devons réunir 110 000 F. Le Monde libertaire sait pouvoir compter sur tous ses amis pour passer avec succès ce cap difficile.

Mobilisons-nous pour relever ce défi.

Salutations fraternelles
Les administrateurs.

• SOUSCRIPTIONS :

Mourlot : 50 F, Glivaud : 50 F, Groupe Jacob : 300 F, Viller : 50 F, Boissard : 50 F, Nardi : 50 F, Nouyrigat : 50 F, Dagault : 200 F, Bigot : 400 F, Dengremont : 50 F, anonyme : 250 F, Anonyme : 100 F, Claus : 50 F, Groupe du 3^e : 2 600 F, Viresoluy : 50 F.

Total : 4 300 F.

• PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES JUILLET-AOÛT

Gr. Vitry-Villejuif : 200 F, Gr. Bakounine : 200 F, Atzori : 100 F, Gr. Berneri : 300 F, Gr. Angoulême : 200 F, Bouey : 160 F, Delorme : 160 F, Gourdon : 200 F, Gr. Sacco-Vanzetti : 500 F, Boitelle : 50 F, Chevchenko : 100 F, Ind. Begard : 20 F, Costes : 100 F, Escoubet : 100 F, Exertier : 160 F, Fernandez : 100 F, Gr. Beziers : 100 F, Giraud : 600 F, Gr. Rouen : 100 F, Lansac : 108 F, Liaison Anizy : 200 F, Millot : 40 F, Beauvais : 50 F, Gr. Varlin : 200 F, Paris : 200 F, Pivert : 50 F, Remond : 200 F, Gr. Malesta : 200 F, Gr. Fresnes-Antony : 300 F, Liaison Blois : 400 F, Maris : 200 F, Migniot : 300 F, Gr. du Marais : 100 F, Moulie : 60 F, Chapeyrou : 200 F, Gr. Aubervas : 400 F, Peirat : 100 F, Gr. Louise Michel : 300 F, Cordelet : 60 F, Richard : 200 F, Berraud : 200 F, Boucher : 400 F, Caillot : 100 F, Celerier : 200 F.

TOTAL : 8 158 F.

TOTAL SOUSCRIPTIONS ET PRÉLÈVEMENTS : 12 458 F.

Editorial

AVEC 28,5 % des suffrages rassemblés sur sa motion dans l'ensemble des fédérations — dont plusieurs passent sous son contrôle — Rocard a transformé la préparation du congrès de Toulouse en « surprise-parti »... si l'on ose dire.

Vingt et un pour cent des voix au congrès de Metz en 1979, 10 % seulement à Bourg-en-Bresse, en pleine euphorie mitterrand-mauroyiste... Rocard rebondit aujourd'hui comme un joyeux ludion. Il est vrai qu'à l'Élysée, Mitterrand apparaît bien décrépiti. Fabius, ce jeune faux-jeton que Tonton a donné à la France, n'a plus très bonne mine après l'affaire Greenpeace. Et le Gros Quinquin a perdu beaucoup de poids, y compris en ses terres des Flandres.

A quel panache, les « militants » soucieux de leur avenir peuvent-ils donc se rallier aujourd'hui, sinon à celui, rose très pale, d'un homme qui caracole toujours en tête des sondages ? C'est l'ultime recours, le sauveur suprême. Et voilà pourquoi Rocard ne rime plus avec tocard...

L'inspecteur des finances levait le poing et chantait l'Internationale à la tribune des congrès du P.S.U. Cette même tribune lui ayant servi de marchepied pour accéder au sommet d'un P.S. ressuscité par Mitterrand, il lui fallut, la concurrence étant rude, se bâtir un créneau idéologique. Il choisit donc d'incarner la ligne réaliste, moderniste, critique à l'endroit de la politique de Mauroy. Il s'efforça de se tenir en marge, aidé en cela par un père François toujours très soupçonneux à son égard.

Rocard se plaçait donc en « réserve du socialisme », dans une position pas toujours très confortable. Mais voici qu'il recueille aujourd'hui les fruits de sa longue patience. Il convient cependant de préciser que pour réussir leur exploit, et afin de ne vexer personne, les rocardiens ont mis en veilleuse le « débat de fond ». L'idéologie c'est bien chouette, mais il est des cas où il faut savoir l'enfourer dans la poche avec le mouchoir dessus. Ou, plutôt, avec une bonne motion de synthèse qui, de l'avis de nombreux observateurs, apparaît désormais possible, à Toulouse. Ainsi, celui qui fut le Jospin dur à Bourg-en-Bresse s'est plutôt ramolli et n'a pas hésité à proclamer que Rocard pourrait « tout à fait devenir le candidat du P.S. aux présidentielles. »

Mermaz lui, n'a pas ménagé la pommade, en expliquant le bon résultat de Rocard « par la qualité de son texte, l'originalité de ses propositions ». Il hume le vent, Mermaz. Et toujours sans rival dans le rôle du comique imperturbable, le président de l'Assemblée a conclu en indiquant que le candidat des socialistes aux présidentielles devrait « incarner le mieux la volonté de construire une société ouverte, nouvelle, qui ne nous dirigera pas vers le capitalisme au sens classique du terme. » Si vous avez le temps essayez de comprendre ce que Mermaz veut dire...



Soutien au peuple Kanak

LA Fédération anarchiste était présente sur le Larzac, à la ferme des Beaumes, à la manifestation organisée par la fondation Larzac et le Comité Sud-Aveyron de soutien aux droits du peuple kanak, le dimanche 21 septembre. Une « bougna » (repas traditionnel) préparée par une centaine de Kanaks, pour la plupart militants du FLNKS, a été servie à près de 500 personnes. Le meeting ouvert au public qui a suivi a commencé par un lâcher de ballons emportant dans le ciel un emblème kanak portant l'inscription : « Soutien au peuple kanak ».

Tous les orateurs ont dénoncé vigoureusement le colonialisme français en Nouvelle-Calédonie et dans tout le Pacifique. Pour l'association de soutien, la porte parole a mis l'accent sur la lutte nécessaire contre l'impérialisme français et cette forme d'apar-

theid à la française qui sévit en Nouvelle-Calédonie : deux poids, deux mesures ; tant sur le plan économique, que judiciaire, social, et culturel.

Alors que les luttes anticolonialistes se développent, la France maintient et renforce la militarisation de la zone du Pacifique par tous les moyens, y compris par le terrorisme d'Etat (affaire Greenpeace). Tout cela n'a pas d'autre but que de défendre les intérêts politiques, économiques et stratégiques de la bourgeoisie française. Le porte parole a rappelé que nous ne sommes pas coupables des crimes colonialistes de l'Etat français et en a appelé à la solidarité internationale des peuples.

François Roux, représentant le collectif des avocats du FLNKS, a dénoncé quant à lui la justice à deux vitesses qui sévit en Nouvelle-Calédonie selon qu'il

s'agit d'indépendantistes ou de l'extrême droite. Avec Oscar Témaru, maire de Faa (deuxième municipalité de Tahiti), c'est toute la Polynésie qui est associée à ce combat pour l'indépendance. Il a dénoncé l'esprit de conquête qui caractérise la présence française dans toute cette région du Pacifique.

Le représentant kanak a, pour sa part, dénoncé la pression militaire en Nouvelle-Calédonie. Cela ne découragera pas, a-t-il dit, le peuple kanak qui s'est mobilisé pour revendiquer son droit de récupérer les terres dont il a été spolié par la colonisation. On peut préciser pour terminer qu'une campagne de soutien au peuple kanak a été lancée.

Envoyez pour cela des cartes postales à la fondation Larzac, la Blaquière, 12100 Millau.

FA Aveyron

en bref...en bref...

Le Comité de soutien aux insoumis organise un gala de soutien le 14 octobre 85 à 20 h 30 au Cîtea, 112, rue Oberkampf, 75011 Paris, Métro Parmentier ou Menilmontant. Au cours de ce gala, se produiront Louis Capart, Fabienne Elkoubi, Marcel Eglin.

Le procès de Christian Frigoult aura lieu le 22 octobre à 14 h au Tribunal de grande instance de Rennes. A ce propos, un week-end d'action est prévu les 19 et 20 octobre dans toute la France. A vous de jouer !! Pour tout contact : comité de soutien aux insoumis, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

La CNT-AIT rappelle à tous les salariés de la région parisienne qu'elle tient ses permanences tous les lundis et mercredis, de 18 h à 20 h, et les samedis de 15 h à 18 h au 32, rue des Vignoles, Paris 20^e (métro Avron ou Buzenval).

Le premier numéro des Cahiers des Amis d'Aristide Lapeyre, semestriel publié par l'Association des amis d'Aristide Lapeyre vient de sortir. Au sommaire : note biographique sur Lapeyre, texte sur l'individualisme, lettre à un jeune homme à propos du service militaire. Abonnement aux cahiers : 30 F pour 4 numéros. Adhésion à l'association : 100 F par an, abonnement compris. A.A.A.P. 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

Dare-Dare, trimestriel sur le roman noir est en vente à la librairie du Monde libertaire le n° 1 : 10 F.

A propos de Talbot-Poissy La chaîne vous guette !

APRÈS les dernières grèves, et le résultat catastrophique pour les O.S., le démantèlement continue chez Talbot. Maintenant, c'est au tour des services d'entretien d'être mis en pièces par la direction. Ces mêmes ouvriers, fiers à en crever de leur statut de professionnels qui pendant l'exécution des

O.S., se sont fait en grande partie les complices de la direction, si ce n'est en participant eux-mêmes à des attaques physiques et verbales. Par leur passivité, ils ont du même coup causé leur propre perte.

J'ai encore dans la tête ces cris racistes, ignobles, qui ont

été proférés pendant le long cortège des gens qui réclamaient du travail : « Les immigrés dehors », « Les arabes à la seine, les français à la chaîne ». Et bien pour ce qui est de la chaîne, ils vont être servis !

Pour tous ces braves professionnels qui appartiennent pour la plus grande majorité à la C.S.L, la pilule devrait être dure à avaler, car la C.S.L. ne se gêne pas pour leur faire subir maintenant des pressions, des menaces ou des promesses creuses. Juste retour des choses.

Mais croyez-vous qu'ils auront tirés quelqu'enseignement de tout ceci ? Et bien non, pour la plus grande majorité d'entre eux ils continueront à faire l'autruche, le cul en l'air, le pantalon au niveau des chaussettes.

Dans cet horizon morose, quelques lueurs d'espoir cliquent d'ici et là : des débrayages, des mouve-

ments de protestation, mais qui sont étouffés par la maîtrise aidé par la C.S.L. Par exemple, l'entretien général, quelques courageux arrivent à rassembler une soixantaine d'ouvriers en vue de signer une pétition contre les mutations. La C.S.L. s'en mêle, fait courir le bruit que des listes auraient été faites concernant ceux qui seraient mutés ou prêtés sans espoir de retour. Qu'il serait imprudent, voire suicidaire de se faire remarquer et que de toute façon les bons éléments eux, resteraient. Comme tous ces professionnels se croient indispensables, de la soixantaine il n'en reste plus que quelques unités. Que penser de ces tristes faits ? Je ne peux qu'être pessimiste, le monde ouvrier que je vois est de plus en plus divisé et tous les coups sont permis, toutes les bassesses sont faites. Il est de plus en plus pourri !

Un ouvrier
de chez Talbot



Production laitière Moins nombreux à produire plus

ALORS que le directeur de l'Office du lait vient de déposer plainte (sous la pression du ministère de l'Agriculture) contre les travailleurs-paysans d'Ille-et-Vilaine qui lui avaient fait découvrir la région en Juin 1984 (de « vilains terroristes » avait-on dit alors à Paris !) ; la procédure des quotas laitiers continue de suivre son cours sans souci de répartition de la production et du partage du travail dans la transformation. Les remous continuent et parmi les plus remarquables, on peut citer l'action des paysans d'une petite coopérative adhérente à la géante Union laitière normande : une action visant à sauvegarder les emplois des salariés travaillant sur ce secteur contre l'avis de l'ULN qui veut tout restreindre.

Les coopératives tiennent à imiter les industriels laitiers qui veulent aider les plus gros producteurs à être les plus forts. La peur de voir leurs plus gros livreurs s'en aller, incite donc les coopératives qui le voudraient, à ne pas appliquer un système de quantum à leur niveau et à diminuer leur nombre d'employés.

Le remplaçant de Rocard, Nallet, un ex-cadre de la FNSEA, s'il a annoncé (en présentant les mesures relatives aux quotas de 85-86) une plus grande solidarité vis-à-vis des petits livreurs n'en donne pas les moyens. Les gros producteurs qui auront augmenté leur production pendant que d'autres la diminuaient, ne seront même pas taxés dans de nombreux cas. Enfin, à la demande des libéraux de la FNSEA et du CNJA, les petits producteurs âgés sont de nouveau incités à partir avant que la retraite à 60 ans ne leur soit possible. La production se concentre davantage et la sécurité sociale devrait aider de plus

en plus les actifs agricoles à financer les retraites agricoles.

Rationalisation de la production

En définitive, le seul avantage des quotas laitiers aura été de renforcer les éleveurs à rationaliser leur production en distribuant du lait aux veaux (plutôt que de la poudre) et en diminuant les apports de concentré dans l'alimentation du bétail. Cependant, d'autres moyens, moins destructifs socialement, auraient permis d'en faire autant.

En revanche, les producteurs de viande bovine n'auront pas eu cette possibilité de rationaliser pour faire face à la crise issue des quotas laitiers et il aura fallu que les comités de crise intersyndicaux soient plus combattifs que la FNB, association des éleveurs de la FNSEA, pour obtenir des mesures compensatoires, mais malgré tout, insuffisantes.

La Hollande avait montré l'exemple de l'intensification laitière en se faisant championne de l'utilisation d'engrais chimiques et de concentrés (aliments extérieurs aux exploitations, leur permettant une production double à celle permise par leurs ressources fourragères).

Et le modèle hollandais dans tout ça

Ce modèle de production est à l'origine de ravages tant sociaux (exode rural important après 1960 ; situation difficile des jeunes agriculteurs : 29 % des moins de 35 ans et 25 % de

ceux de 35 à 45 ans...) qu'écologiques (suppression partielle du bocage par des remembrements abusifs, pollutions dues aux excès d'engrais et aux pesticides...). Conscients d'une nécessaire protection de la nature, les Hollandais ont donc développé une politique de préservation des terres agricoles gérée soit par les associations de protection de la nature, soit par des agriculteurs rétribués pour leur manque à gagner. Pendant ce temps, les associations de protection de la nature ne critiquent pas l'agriculture productiviste voisine et seuls quelques paysans s'en préoccupent un peu.

Si la préservation de terrains n'est pas en soi une mauvaise chose surtout lorsque les paysans sont chargés de leur gestion, on peut en revanche s'étonner du silence des écologistes sur l'agriculture productiviste. Un silence qui arrange bien, en tout cas, les bureaucrates et « péquenocrates » des politiques agricoles et de l'aménagement rural.

Et le Livre vert approuvé par la commission européenne (présidée par un certain Jacques Delors, ancien ministre), visant à réformer la politique agricole commune (PAC), s'inspire justement de ce modèle. Pour mettre en place une agriculture à deux vitesses (voir Monde libertaire du 12 septembre), on aura donc d'un côté une politique de baisse des prix (à l'exemple des céréales) pour rétablir le libéralisme mondial en Europe, ou alors une politique de quotas pour d'autres secteurs (comme le lait), doublée d'une politique de coresponsabilité (taxes sur les agriculteurs pour financer en partie les exportations). A l'opposé, pour éviter un démantèlement trop sévère, on officialisera (comme

aux Etats-Unis où un tiers des exploitations ont des difficultés financières) les aides directes au revenu, soit en aidant à la cessation d'activité (pré-retraites), soit en poussant à la reconversion, soit en complétant le revenu pour la préservation d'un tissu rural et pour l'entretien de la nature ou le boisement de terres agricoles.

D'autres voies où continuer

Cette politique fera plaisir aux libéraux et à certains écologistes et consommateurs à même de bien se nourrir. Cependant, sous prétexte que l'aménagement rural et les politiques agricoles concernent tout le monde, des associations comme Agriculture et alimentation en Bretagne pour un développement international solidaire (ABDIS) se sont créées regroupant des syndicats paysans et des syndicats de salariés de la filière agricole et agro-alimentaire, des associations de consommateurs, de protection de la nature et des défenseurs du

tiers-monde, sur une position commune antiproductiviste (à l'inverse de l'association commune CNJA-FNSEA-Force ouvrière).

Dans le même ordre d'idées l'AFIP (Association pour la formation et l'information paysanne) et le CEDAPA (Centre d'études pour un développement agricole plus autonome) ont publié un répertoire des groupes agissant pour un développement agricole diversifié qui tienne la route sans faire l'aumône.

Il reste à souhaiter que ce genre d'initiatives prenne de l'ampleur dans toute l'Europe afin de pouvoir s'opposer, ne serait-ce qu'un peu, aux projets de réforme de la politique agricole commune.

Patrice

Bibliographie
Emploi rural, environnement, tiers-monde...
Quel développement laitier pour la Bretagne ? ABDIS, 5 rue F. Bizette, 35000 Rennes, tél. : (99) 63.54.55.
Regards sur la production laitière aux Pays-Bas, ADBIS, APEB (Assises permanentes de l'environnement en Bretagne), 186, rue A. France, 29200 Brest, tél. : (98) 49.07.18.



« Suicide, mode d'emploi » au Palais de justice

DANS le n° 554 du *Monde libertaire*, nous vous contions les mésaventures des auteurs du livre *Suicide, mode d'emploi* : mandat d'arrêt contre Yves Le Bonniec, pour non assistance à personne en danger, pour avoir échangé une correspondance avec Michel Bonnal, dans laquelle ce dernier demandait confirmation de renseignements se trouvant dans le livre. Michel s'étant donné la mort par la suite ; ses parents, prenant connaissance des lettres, ont porté plainte. Comme si le contenu d'un ouvrage en vente libre tombait sous le coup de la loi, dès lors qu'il serait reproduit dans une correspondance privée.

L'inculpation de non assistance à personne en danger implique que Claude Guillon et Yves Le Bonniec sont tenus de dénoncer leurs correspondants ! Mais à qui ? Aux flics, aux psychiatres ? Toujours est-il que les Tartuffes de l'ordre moral viennent de gagner la première manche, puisqu'ils ont obtenu le procès qu'ils demandent depuis 2 ans : Yves Le Bonniec sera traduit devant un tribunal correctionnel le 23 octobre.

La réponse aux lettres de Michel ne sont qu'un prétexte ; en fait, c'est le procès du livre et de ses auteurs qu'ils préparent. Déjà, en décembre dernier, ils ont failli réussir en présentant à l'Assemblée nationale une loi, déjà votée par le Sénat, interdisant toute publicité sur le suicide. La loi n'est pas passée, cette fois, mais jusqu'à quand ?

Une association a été créée, appelant à une action de « salubrité publique » contre des individus « criminels » qui feraient de la « manipulation mentale » et « du conditionnement au suicide ». On y collectionne des lettres très émues de politiciens, de gens d'église ou de faussaires, tel M. Guignement qui soutient partout que son épouse s'est tiré une balle dans la tête à cause de la liste des médicaments du livre et répète : « Je les aurais ! ».

Une pétition contre les auteurs circule et recueille des milliers de signatures auprès de

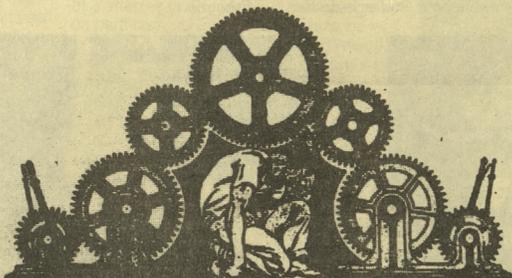
gens qui n'ont même jamais lu le livre. En Bretagne, ce sont les catholiques intégristes qui se sont mobilisés pour cette bonne cause. « Tout ce que veulent ces gens-là, disent les auteurs, c'est pouvoir brandir le code pénal quand il est question de suicide, faire appel à la police et aux juges pour exorciser leur culpabilité et lancer la chasse aux sorcières ».

« Pourquoi avons-nous écrit ce *Suicide, mode d'emploi* ? Parce que se donner la mort sans souffrance inutile est un droit, et qu'un droit n'est rien sans les moyens de l'exercer ; il fallait un guide qui fasse le point sur les « recettes connues ». Qu'on se rassure, nous n'aimons pas la mort. Nous préférons

savoir que des enfants s'aiment ; qu'un prisonnier s'évade ; que des banques brûlent ; que la vie, en un mot se manifeste... La certitude de s'octroyer une mort douce peut insuffler l'énergie nécessaire au combat quotidien ».

Soutien, mode d'emploi :
— envoyer des messages de soutien, des témoignages de solidarité à leur avocat Me Francis Teitgen, 74, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris ;
— venir soutenir Yves Le Bonniec à l'audience, à 13 h 30, le 23 octobre prochain (Palais de justice (Ile de la Cité), 16^e chambre correctionnelle, esc. D, rez-de-chaussée.

Jean-Pierre Levaray



Communiqué

Claude Sigala a été arrêté et transféré à la prison de la Santé, mardi 24 septembre, pour le motif de non respect du contrôle judiciaire.

Nous nous étonnons de sérieux d'un tel motif sachant que, malgré l'interdiction qui lui avait été prescrite lors de la précédente affaire du Coral, il continuait à séjourner dans le Midi et à s'occuper d'enfants. C'est

donc bien pour ses activités éducatives d'accueil de la différence et de lutte contre l'enfermement que Sigala se trouve de nouveau emprisonné.

Pour le soutenir, vous pouvez lui écrire : Claude Sigala, n° 2252152, 1^{re} division cellule 134, 42, Av. de la Santé, 75674 Paris cedex 14.

Rel. extérieures

Un visa pour Serge Kometz

AFFOLEMENT au consulat soviétique de Paris... Les membres du consulat se demandaient qui était cet homme qui les regardait sur le trottoir d'en face, le corps couvert de pancartes. Un diplomate soviétique posa son croissant et pris le téléphone pour gueuler dans les oreilles d'un fonctionnaire du Quai-d'Orsay, qui laissa son pain au chocolat pour gueuler à son tour dans celles d'un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, qui gueula à son tour dans celles du commissaire, qui avala son Ricard et envoya ses flics chercher en vitesse un fou qui était en train de demander qu'on laisse son frère sortir de ce paradis qu'est l'Union soviétique.

Les flics embarquèrent le manifestant, Vladimir, confisquant ses pancartes. Ils furent très étonnés de constater que celui qu'ils prenaient pour un immigré un peu dingue était un français naturalisé, ingénieur en quelque chose qu'ils avaient du mal à comprendre... Vladimir fut libéré quelques heures plus tard. Le lendemain, après avoir refait ses pancartes, il était de nouveau face au consulat, pour poursuivre son action.

Trois jours plus tard, même scénario, nouvelle détention pour contrôler l'identité déjà contrôlée quelques jours avant. A croire que les flics sont tellement tordus qu'ils soupçon-

nent les gens de changer de nom, prénom, adresse et profession à tour de bras ! Dans la foulée, reconfiscation des pancartes et même d'un T-shirt que portait une amie de Vladimir.

Loin de se décourager, Vladimir emploie les grands moyens : il s'adresse à la Ligue des droits de l'homme pour l'informer que les droits qu'elle défend sont joyeusement piétinés sur un trottoir du 16^e arrondissement par des uniformes hystériques. Et Vladimir continue de monter sa garde devant le consulat. Il rencontre un animateur de Radio-Libertaire qui passait par là et qui l'invite à venir exposer son problème sur les ondes. Le samedi suivant, Vladimir est convié à l'émission sur l'Amérique latine et parle de son frère Serge Kometz, de son combat pour que ce dernier obtienne un visa de sortie d'Union soviétique. Il demande aux gens d'écrire à Gorbatchev, Kremlin, Moscou, et à l'ambassade soviétique de Paris pour faire pression en ce sens. (1)

Tout soutien est important. Ce qui n'est pour vous qu'un timbre-poste, peut-être pour Serge une chance !

Mario
(Groupe Latino-américain)

(1) Ambassade d'URSS, 40, boulevard Lannes, 75016 Paris

Helyette Besse en procès

C'EST dans une salle ultra policée (fouille à l'entrée, détecteurs, nombre impressionnant de gendarmes, etc.) que s'est déroulé le lundi 30 septembre le procès d'Helyette Besse, militante « anarchiste-communiste » et « militante d'Action directe » (revendication qu'elle a, une fois de plus, affirmée haut et fort). Elle est accusée de détention illégale de valeurs payables sur l'étranger (en l'occurrence une somme de 10 000 dollars), ce qui a amené l'administration des douanes à se porter partie civile.

Helyette Besse a dès le début annoncé la couleur : c'est uniquement sa qualité de militante politique et le fait qu'elle assume que cet argent devrait servir à la solidarité avec les prisonniers politiques en Europe qui font qu'elle se retrouve devant un tribunal, ce que la cour a eu du mal à contredire.

D'ailleurs, la présence massive de flics entourant le procès ne laissait planer aucune ambiguïté : il s'agissait là d'un procès politique. Helyette en a donc profité pour se lancer dans un violent réquisitoire contre l'enfermement et plus particulièrement contre les conditions de « vie » à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, ainsi que le régime d'isolement auquel elle est actuellement soumise. Elle s'est enfin réaffirmée solidaire de tous les militants révolutionnaires emprisonnés pour leurs idées en France comme ailleurs.

On peut être en désaccord avec les positions politiques d'Helyette Besse, mais on ne peut que respecter son engagement et la manière dont elle l'assume totalement. Le jugement sera rendu le 21 octobre prochain : affaire à suivre, évidemment...

Gil et Hervé
Gr. Libertad

Bientôt les antifascistes toulousains au tribunal !

PARCE qu'ils n'ont pas su empêcher Hitler de prendre le pouvoir, en leur temps, nos parents ont dû subir les nazis et leurs collaborateurs. Ils ont souffert dans leur esprit et dans leur corps, ils ont vu disparaître leurs amis. Nous ne pouvons aujourd'hui regarder sans rien dire se développer ces mêmes idées qui ont envoyé il y a quarante ans des millions d'êtres humains à l'abattoir.

Dans une déclaration, Danielle Chenal, Gérard Fabre et Marcel Pley, les trois militants antifascistes toulousains ont réaffirmé leur volonté inébranlable de s'opposer aux menées racistes de l'extrême droite, et en particulier du Front national. Ils ont rappelé quelques évidences, notamment fait un parallèle entre les actions antifascistes, toujours organisées dans le respect total de la vie humaine et

les multiples attentats d'extrême droite qui se soldent toujours par un bain de sang, de Bologne à Munich, de Marseille à Paris.

Aujourd'hui, Gérard Fabre et Marcel Pley sont toujours emprisonnés. Daniel Chenal et Gérard Mossol ont été remis en liberté. Dans quelques semaines, l'instruction étant arrivée à terme, ils se retrouveront devant le tribunal. Nul doute qu'ils ne seront pas jugés pour les actes avec lesquels ils se solidarisent, mais bien pour



leurs idées antiracistes et antifascistes.

Rappelons qu'ils ont déposé plainte, avec constitution de partie civile, déposée auprès du Procureur de la République, pour les violences policières qu'ils ont subies lors de leur arrestation. (On peut parler de torture sans aucune exagération !) (1)

Il importe aujourd'hui d'être solidaires avec les camarades de Toulouse, même si les méthodes qu'ils prônent ne sont pas forcément les nôtres ! « Nous ne pouvons pas nous résigner au fatalisme, à l'impuissance, et à regarder les bras croisés la montée d'un nouvel ordre noir. » Qui peut être, parmi tous ceux et toutes celles épris de liberté, en désaccord avec ces propos ?

Paolo

(1) Voir *Monde libertaire* n° 578 et 583.

Pays basque La série noire continue !

QUATRE réfugiés basques ont été froidement assassinés dans un café de Bayonne, mercredi 25 septembre 1985. Pour la trente troisième fois depuis fin 1983, les réfugiés basques font l'objet d'une attaque en règle et sans bavure de la part du GAL (Groupe antiterroriste de libération).

Soumis à l'arbitraire de l'administration française, exclus de toute protection juridique légale (et ce depuis plus d'un an !), les réfugiés sont donc la cible d'une offensive particulièrement dure organisée dans le cadre du consensus franco-espagnol. La stratégie est simple : éloigner d'Euskadi-nord un maximum de réfugiés, ce qui se solde d'une part par diverses mesures administratives (assignation à résidence, extraditions comme en septembre 84, etc.) et, d'autre part, par l'utilisation du GAL.

Il faut rappeler que le GAL est une organisation clandestine dirigée et financée par les services spéciaux espagnols et une partie du patronat basque. Le GAL est l'instrument du gouvernement espagnol pour faire régner la terreur en Euskadi-nord et affaiblir l'unité dans la communauté des réfugiés. L'action déstabilisatrice du GAL depuis fin 1983 est couverte par le silence et le laxisme du gouvernement français. La banalisation des divers attentats par les autorités françaises prouve bien la collaboration étroite entre les gouvernements français et espagnol qui refusent de reconnaître le GAL en tant qu'appareil répressif de l'Etat espagnol et donc d'agir en conséquence.

Le gouvernement socialiste français, soucieux de garder de bonnes relations avec son homologue espagnol, veut mettre un terme juridique au statut des réfugiés politiques basques. En effet,

ce statut va à l'encontre du caractère démocratique du régime espagnol, en révélant l'existence des entraves quotidiennes aux droits et aux libertés des Basques d'Euskadi-sud. Au début de cette année, une circulaire ministérielle est parue, prévoyant entre autres l'accélération des différentes demandes de statuts de réfugiés politiques et de celles restant à traiter. Lorsqu'un réfugié dépose une demande d'asile, il est tenu de s'adresser à l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) qui dispose de quatre mois pour traiter le dossier. Si à la fin de ce laps de temps aucune réponse n'a été donnée, cela équivaut à un refus, et le réfugié a la possibilité de s'adresser à la Commission des recours. Celle-ci prend le temps nécessaire pour étudier le dossier.

Tant qu'un dossier est dans les mains de cette commission, le réfugié dispose d'un statut juridique qui lui permet de travailler en France et de bénéficier d'un permis de séjour.

Aujourd'hui, au vu de cette circulaire, à savoir l'accélération des procédures administratives et la restriction au maximum du droit d'asile, il s'avère que, fin octobre 1985, la destinée de l'ensemble des réfugiés basques sera entre les mains du ministère de l'Intérieur. En clair, cela signifie, toujours dans le respect de cette circulaire, l'expulsion pure et simple dans un délai limite d'un mois. Les réfugiés auront néanmoins la possibilité de faire un recours en prouvant au ministère de l'Intérieur l'absence de garanties leur permettant de retourner en Espagne.

La politique de collaboration étroite entre les deux Etats laisse largement supposer que les réfugiés basques n'ont rien à espérer du gouvernement quant à l'amélioration de cette situation. La position des réfugiés politiques basques devient donc de plus en plus difficile. Le gouvernement français banalise une situation juridique qui ressemble étrangement à l'espace judiciaire européen cher à Giscard.

Le sort des réfugiés reste en suspens, aussi une lutte sur le terrain et une campagne d'information sont nécessaires pour que le droit d'asile soit respecté en France et que la répression ne puisse plus se faire, soit par des mesures administratives discrètes, soit par des assassinats en toute impunité !

Martine
(Gr. Libertad)



Le Pays basque malade du GAL

LE GAL (Groupe antiterroriste de libération) vient encore de frapper. Cette organisation reste dans la sinistre lignée des GCR (Guérilleros du Christ-Roi), ATE (Antiterrorisme ETA), AAA (Alliance apostolique anticommuniste) et BVE (Bataillon basque espagnol). Si le GAL est un produit typiquement espagnol, il se développe grâce à la coopération entre les Etats français et espagnol. Les attentats revendiqués par le GAL sont de plusieurs catégories : attentats visant exclusivement des personnes précises (assassinats de réfugiés basques), attentats aveugles contre des lieux fréquentés par les réfugiés pour les isoler de la population, attentats contre des non-réfugiés (Basques français, entre autres) (1), attentats contre des entreprises employant des réfugiés...

Les opérations du GAL sont décidées et financées à Madrid et exécutées par le milieu français (Marseille, Paris, Bordeaux, Pau, etc.). Des intermédiaires espagnols contactent et payent les tueurs.

(90 000 francs par tueurs pour les derniers assassinats de Bayonne selon le « Canard Enchaîné » du 2 octobre). Certains intermédiaires, comme les frères Perret (dont l'un a été exécuté par ETA récemment) sont d'anciens militants OAS réfugiés en Espagne.

Le 3 janvier 1984, Herri Batasuna, lors d'une conférence de presse, a rendu publique une liste de responsables de la police et de la Guardia Civil liés aux actions du GAL (3 généraux, 1 lieutenant-colonel, 2 commissaires, 1 commandant) et a exigé du gouvernement espagnol que la lumière soit faite sur leur responsabilité dans les attentats.

Les quatre assassinats de Bayonne ont été suivis de réactions : 1 200 personnes ont manifesté à Bayonne le 26 septembre, tandis qu'à Guipuzkoa, proche de San-Sébastien d'où étaient originaires trois des réfugiés tués, une grève générale a été suivie à 100 %. Quarante personnes ont été interpellées lors de ces manifestations. A Paris, le comité de

soutien aux réfugiés basques (2) a organisé un rassemblement à Beaubourg pour protester contre les attentats du GAL et poser quelques questions au gouvernement socialiste. Pourquoi les rares activistes du GAL ont-ils été libérés, soit pour « manque de preuves », soit, si les preuves étaient évidentes, y avait-il vice de procédure ? Pourquoi des photos remises par les réfugiés à la sous-préfecture de Bayonne pour leurs démarches administratives ou prises par l'identité judiciaire ont-elles été trouvées dans les poches de membres du GAL ? Pourquoi a-t-il fallu que ce soit la population qui poursuive les assassins pour que la police daigne les arrêter ? Pourquoi, depuis octobre 1983 (date de son apparition), le GAL bénéficie-t-il d'une telle quiétude en territoire français (3) ? Qu'attend l'Etat-PS pour condamner officiellement et publiquement les agissements du GAL ?

Gil
(Gr. Libertad)

(1) Ainsi Christian Olasoaga, assassiné à Bariatou le 18 novembre 1984 et Christian Casteigs, grièvement blessé dans l'explosion de sa voiture à Bayonne le 5 février 1985 parce qu'il avait affiché un autocollant basque sur son pare-brise.
(2) Comité de soutien aux réfugiés basques, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.
(3) Rappels que deux membres du GAL, Sampietro et Carvallo, étaient membres du service d'ordre de Simone Veil lors de la campagne des élections européennes.

Les attentats du GAL

15/16 octobre 1983 : Enlèvement de Josi et Joxean à Bayonne.

18 octobre 1983 : Tentative d'enlèvement de Jose Larretxea à Hendaye.

4 décembre 1983 : Enlèvement de Segundo Marey à Hendaye, il est libéré le 14.

19 décembre 1983 : Assassinat de Kattu à Bayonne.

28 décembre 1983 : Attentat mortel contre Miguel Goikoetxea à Donibane.

8 février 1984 : Assassinat de Vincente Perurena et Angel Gurmindo à Hendaye.

25 février 1984 : Assassinat de Eugenio Gutierrez à Mendy.

1^{er} mars 1984 : Assassinat de Jean-Pierre Leiba à Hendaye.

19 mars 1984 : Explosion d'une voiture piégée à Biarritz.

23 mars 1984 : Assassinat de Xabier Perez de Arenaza à Biarritz.

3 mai 1984 : Attentat causant la mort de Rafael Goikoetxea et blessant Jesus Sugarramundi à Baigorri.

15 mai 1984 : Attentat à la moto piégée, tuant Perrez Revilla et blessant Roman Orbe.

10 juillet 1984 : Attentat à Saint-Jean-de-Luz, trois blessés légers.

4 août 1984 : Attentat contre l'entreprise Urkide.

9 août 1984 : Attentat contre la coopération Denek.

13 août 1984 : Attentat contre Collectivité service.

3 septembre 1984 : Attentat contre la coopérative Alki.

18 novembre 1984 : Assassinat de Christian Olasoaga à Bariatou.

20 novembre 1984 : Assassinat de Santi Brouard à Bilbao.

11 décembre 1984 : Explosion de la voiture piégée d'un réfugié, un blessé à Hendaye.

1^{er} février 1985 : Attentat contre Xabier Monterola, blessé.

5 février 1985 : Explosion d'une voiture piégée blessant très grièvement Christian Casteigs à Bayonne.

3 mars 1985 : Fusillade contre un bar à Bayonne, 2 blessés.

26 mars 1985 : Fusillade contre un bar à Cibourne, 1 blessé.

29 mars 1985 : Fusillade contre un bar à Bayonne, 2 blessés et 1 mort, Bruno Pecastaing.

30 mars 1985 : Assassinat de Bruno Galdeano.

29/30 mars 1985 : « Visite » des ANPE de Biarritz et St-Jean-de-Luz.

15 juin 1985 : Fusillade contre un bar à Cibourne, 2 morts, Emile Weis et Claude Doerr.

26 juin 1985 : Assassinat de Santos Blanco Gonzales.

8 juillet 1985 : Fusillade contre un bar à Cibourne, 1 blessé.

2 août 1985 : Assassinat de Jean Otegui Elissegui à Saint-Martin-de-Rossa.

31 août 1985 : Coups de feu contre Dominique Labeyrie à Bayonne, blessé.

25 septembre 1985 : Assassinats de José Maria Etchenize-Maizeteguy, Inaki Asteasuinzarra, Augustin Irazusta-Barena et Xabin Etchaide à Bayonne.

1917 La révolution trahie

EN 1917, la révolution ébranle le monde. Les espoirs de millions de travailleurs se concrétisent enfin, après des dizaines d'années de lutte. Mais peu à peu, le voile du mensonge se déchire, le paradis soviétique se fissure. Le but de cet article en deux parties est de montrer la réalité du travail durant les années qui suivirent la Révolution d'Octobre et dans quelles conditions vivent et travaillent des millions de soviétiques aujourd'hui.

Dès les premiers mois de la révolution, les dirigeants bolchéviques ont développé dans les entreprises des méthodes de travail capitaliste, entre autres le taylorisme. « La tâche qui incombe à la République socialiste peut être brièvement formulée ainsi : nous devons introduire dans toute la Russie le système Taylor et l'élévation scientifique à l'américaine de la productivité du travail », déclara Lénine. Cette organisation du travail n'allait certainement pas dans le sens des intérêts du prolétariat. Le caractère anti-ouvrier du taylorisme était reconnu par tout le mouvement ouvrier international. Des grèves avaient éclaté en Europe et aux Etats-Unis contre son introduction. Taylor, lui-même, avait qualifié sa méthode de « machine de guerre contre le syndicalisme ».

Lénine justifia sa décision au nom de la rentabilité et de l'augmentation de la productivité afin d'assurer l'équilibre économique du pays. Il ne tenta donc, à aucun moment, de changer la nature du travail : « Nous n'inventons pas une forme d'organisation du travail, nous l'empruntons toute faite au capitalisme ».

Déjà, à son époque, Marx, tout en dénonçant la parcellisation du travail, admettait que la transformation du contenu du travail était impossible durant la période de transition. Le plus important était d'augmenter la production, même aux dépens des ouvriers. Il fallait donc une organisation aliénante du travail pour parvenir au communisme...

De même que la constitution de l'Armée rouge avait dépossédé les conseils de soldats de leur pouvoir, de même la reconstruction de l'industrie, à partir de conceptions militaires, priva rapidement les conseils ouvriers de leur raison d'être. En mai 1918, les bolcheviks exigèrent que les dirigeants d'usine aient entière autorité et le conseil d'entreprise seulement une voix consultative. Face à l'opposition ouvrière, Lénine déplora que « l'ordre, la discipline, la productivité du travail, la soumission pendant le travail, et une soumission absolue aux ordres personnels des dirigeants soviétiques étaient assurés d'une façon très insuffisantes ».

Au premier congrès des commissaires du peuple au travail, le commissaire pour Moscou, Nogin, déclara dans son discours : « Il faut obliger les gens à travailler, l'énergie qui servait à élever les profits des entreprises privées doit être mis au service de l'Etat ». Ainsi l'obligation de travail, dont parlait Lénine en 1917 en visant les éléments bourgeois s'appliqua principalement aux ouvriers. Le 3 septembre 1918 parut un décret qui mentionnait que les chômeurs ne pouvaient plus refuser les offres de la Bourse du travail.

Dès mars 1918, les principaux syndicats avaient élaboré et adopté « les règles de la discipline soviétique » qui prévoyaient le contrôle des syndicats pour veiller à l'observation de la discipline du travail. En cas de licenciement dû à une faute grave de la part de l'ouvrier, le syndicat devait signaler le fait sur sa carte individuelle. Il y avait déjà, à cette époque, de strictes limitations dans les possibilités de changer d'emploi. Des jurys d'honneur commençaient à se constituer et ceux-ci furent généralisés par un décret signé de Lénine

le 14 novembre 1918. Etaient de leur ressort les absences injustifiées, les retards délibérés au travail, le départ avant l'heure, l'absence de zèle flagrante, la nonchalance, la paresse, la production de mauvaise qualité, la détérioration de matière première, de machine, d'outillage, la non observation des propositions de l'administration (1).

En mars 1918, le règlement sur la normalisation de la productivité du travail, adopté par les syndicats des chemins de fer stipulait « qu'en cas d'inexécution des normes (de travail) sans raisons valables l'ouvrier serait muté dans la catégorie inférieure et même licencié en cas de récidive ». (1)

Les syndicats avaient pour tâche d'organiser des bureaux pour établir les normes fixes de production. Cette décision parut sous forme d'appel aux ouvriers le 2 avril 1918, les invitant « à élever la production et à affermir la discipline ». Le IX^e congrès du parti communiste décida de rémunérer le travail à la tâche avec prime d'encouragement pour ceux qui dépasseraient la norme et réduction du salaire en cas d'inexécution. Si en juin 1918, le travail à la tâche ne constituait que 21,4 % des travaux, il ne cessa de se développer par la suite. « Les primes seront inadmissibles sous le communisme intégral », écrivait Lénine ; « mais dans la période de transition, elles sont indispensables » (1)

Devant le Présidium, Lénine justifia la répression au sein de l'entreprise. « Quant aux mesures de répression pour l'inobservation de la discipline du travail, elles doivent être plus sévères. Il faut qu'elles aillent jusqu'à l'emprisonnement. Le licenciement peut lui aussi être adopté mais son caractère est totalement modifié. Sous le



capitalisme, le licenciement était une violation du contrat civil. Maintenant la violation de la discipline du travail, notamment avec l'introduction du service obligatoire du travail est assimilable à un crime de droit commun et doit être puni en conséquence ».

Fin 1919, Trotski exigea dans sa thèse 21 sur la militarisation du travail « la militarisation aussi bien d'entreprises isolées que de branches d'industries afin de garantir provisoirement aux entreprises les travailleurs dont elles ont besoin et d'introduire un régime plus strict ». La thèse 29 insiste

pour sa part sur « l'inévitabilité et le caractère progressiste de la contrainte militaire dans le domaine de l'économie, sur la base de l'obligation générale du travail ». En 1920, Trotski récidive en écrivant : « Sans les formes de coercition gouvernementale qui constitue le fondement de la militarisation du travail, le remplacement de l'économie capitaliste par l'économie socialiste ne serait qu'un mot creux. Sans l'obligation du travail, sans droit de donner des ordres et d'exiger leur exécution, les syndicats perdent leur substance, car ils sont nécessaires à l'Etat socialiste en édification, non afin de lutter pour de meilleures conditions de travail ceci est la tâche de l'ensemble de l'organisation sociale du gouvernement mais afin d'ordonner la classe ouvrière pour la production, afin de la discipliner, de l'éduquer ».

C'est clair ! L'heure n'était plus à une quelconque revendication. Au IX^e congrès, fut décrété qu'« à côté de l'action de propagande idéologique sur les masses laborieuses et des mesures répressives à l'encontre des fainéants, des parasites, la compétition est un facteur puissant de la productivité du travail ».

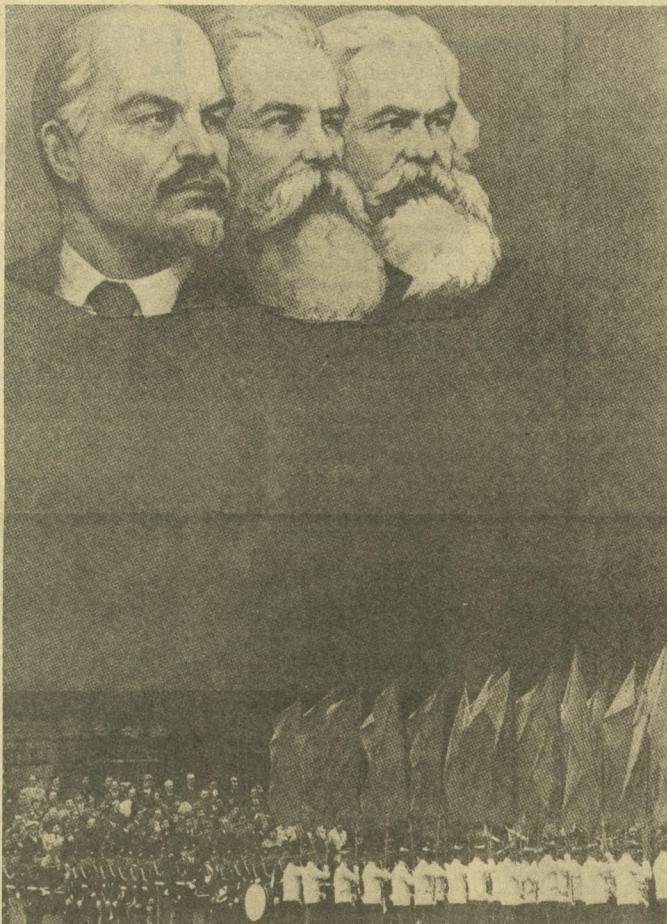
Pour Lénine donc, le principe de l'intéressement matériel est l'une des conditions essentielles de la construction du socialisme. Ne disait-il pas « qu'il fallait procéder, non pas en s'appuyant sur l'enthousiasme, mais au moyen de l'enthousiasme engendré par la grande révolution en faisant jouer l'intérêt matériel (...) ». Il a pour effet de relever la production ». Le 7 avril 1921, était promulgué le décret sur « la réglementation du travail des ouvriers « généralisant le système de salaire aux pièces dans l'industrie. »

La même année fut créé l'Ordre du drapeau rouge, et autres distinctions visant à récompenser les travailleurs les plus performants. A titre d'encouragement aux meilleurs résultats, on pratiquait également l'inscription au tableau rouge d'ouvriers. De son côté, la presse muselée popularisait les performances de ces travailleurs d'avant-garde.

Le capitalisme d'Etat était en place : taylorisme, compétition entre les ouvriers, ateliers, usines, travail aux pièces, primes d'encouragement. Le mouvement ouvrier était écrasé, toutes les grèves qui éclatèrent contre l'augmentation des cadences et la généralisation du travail aux pièces furent réprimées. Les espoirs de 1917 étaient définitivement trahis.

Jean-Claude
Groupe Kropotkine

(1) Cité dans *Les principes léninistes de stimulation au travail* de M. Laptine.



Gorbatchev à Paris

LE voyage de Gorbatchev à Paris semble bien être à la fois un examen d'aptitude auquel il pense devoir se plier avant sa rencontre de novembre prochain avec Reagan à Genève, et le début d'une nouvelle forme de propagande que le secrétaire général du Parti communiste soviétique inaugure avec la France.

liste il a ainsi choisi de faire dans le coup de gueule en faisant mine de préférer les SS 20 pointés dans notre direction plutôt que ceux dont il se veut l'allié. La petite France a bien de la personnalité !

Une nouvelle propagande

Mais, et c'est le deuxième aspect, gageons que ce voyage de Gorbatchev n'est que le premier d'une longue série à venir dans toute l'Europe capitaliste, dans le but de prendre à son compte personnel, et en tant que représentant du pouvoir politique et militaire de l'URSS, la campagne permanente de déstabilisation par l'intox de ces pays européens.

La méthode peut avoir son efficacité. Le discours de Gorbatchev a des allures séduisantes. Son utilisation du style américain et le choix d'utiliser directement les moyens médiatiques de l'Ouest seront des atouts dont l'URSS s'était passé jusqu'ici et qui peuvent s'avérer efficaces en devenant peu à peu habituels.

Tout son discours pacifiste - contre l'IDS (initiative de défense spatiale) et pour la réduction des arsenaux nucléaires - ne masque pas le caractère totalitaire du pouvoir soviétique, sur lequel nous reviendrons, et

que Gorbatchev n'entend certainement pas remettre en cause. La propagande qui commence ici n'est donc rien d'autre qu'un moyen de relancer la guerre froide, en se prévalant de la paix. Il faut bien avouer que le jeu est assez subtil.

On connaît d'avance le contenu des entretiens Gorbatchev-Mitterrand. Les sujets graves et qui préoccu-

politiques qui crouissent dans ses geôles.

Les droits de l'homme en question

Nul doute que sur ces sujets venimeux, Mitterrand ne s'attardera pas trop. Gorbatchev sait d'ailleurs à quoi s'en tenir et il s'attend peu à

Le M. L. le rabache depuis qu'il existe : l'Etat, c'est la source de la guerre. Et quand les Etats se rencontrent, comme cette fois-ci, comme en novembre prochain à Genève, ce n'est que pour préparer la guerre de demain. La seule préoccupation de Gorbatchev c'est de combattre le projet (déjà bien avancé) de guerre des étoiles des Américains (IDS). En proposant à la clé, la réduction de moitié de l'armement nucléaire, il ne cherche qu'à discréditer et montrer du doigt l'impérialisme américain qui ne s'en laisse pas compter.

Au bout du compte la recherche technologique en armement cosmique ne s'arrêtera pas, pas plus que la course au nucléaire, parce que ni les Russes, ni les Américains n'ont envie de le faire.

« Le feu de la guerre doit être éteint avant que tout s'embrase » disait l'autre soir Gorbatchev à la télévision. C'est le comble du pompier qui était pyromane. Pour éteindre le feu que les Etats attendent tous les jours, on comprend mieux pourquoi tant qu'il y aura des Etats, il n'y aura pas d'hommes libres pour l'éteindre.

Philippe
(Groupe de Coulommiers)



pent les peuples soviétiques et français dans leur vie de tous les jours figurent aux questions diverses. On l'a bien vu lors de la prestation télévisée de Gorbatchev, qui n'a pas pipé mot sur la présence et la cruauté de ses troupes en Afghanistan, qui s'est sorti d'une pirouette sur le problème des Juifs interdits d'émigration en URSS, et qui s'est carrément départi de son flegme d'occasion sur les droits de l'homme et le nombre effrayant de prisonniers

recevoir des leçons de morale d'un chef d'Etat qui lui-même s'est empêtré dans des affaires qui font la honte de son pays (Greenpeace, montée du fascisme et du racisme) et qui, comble de la tolérance et des droits de l'homme, a interdit toute manifestation de protestation durant le séjour de Gorbatchev.

Israël : œil pour œil, dent pour dent

L'OBJECTIF du raid de la chasse israélienne répond à la logique du terrorisme, en tout cas de l'équilibre de la terreur. La dissuasion nucléaire s'inspire du même principe. Toute violation du sanctuaire, toute atteinte aux intérêts vitaux d'un Etat amèneront des représailles qui annulent tout crédit qu'une initiative de l'attaquant pourrait impliquer. Israël a toujours voulu cloisonner sa volonté de règlement politique, du conflit et sa démarche militaire. Elle l'affirme encore cette fois-ci. C'est une chose de répondre aux coups par d'autres coups, disproportionnés au regard des premiers. C'en est une autre de poursuivre les tentatives de relance du processus de paix.

Si tout paraît évident pour la première doctrine le général Leuy le confirme : « (...) La lutte contre le terrorisme doit être permanente, systématique et diversifiée » ; il n'en est pas de même pour la seconde. Réponse à l'assassinat de trois Israéliens à Larnaca, le bombardement du quartier général de l'OLP à Tunis laisse deviner deux incidences.

Shimon Pérès, Premier ministre d'Israël profite de la première, comme Thatcher et Hassan II en leurs temps. Rien ne vaut une bonne opération militaire pour resserrer les liens quelque peu distendus de la population et de ses élus. Regagner une popularité vacillante, provoquer un consensus, ranimer un nationalisme anémié, Hassan II avait gagné tout ça lors de la marche verte. La bataille des Malouines

fut également le prétexte pour Maggie de pousser son peuple à faire bloc derrière ses dirigeants. Pérès fait l'union nationale avec ce raid meurtrier et sa réalisation parfaite (sic).

Autre conséquence, cette fois diplomatique et stratégique... Si le double langage paraît de mise cette fois comme pour d'autres (invasion du Sud-Liban), il faut se donner néanmoins la peine de lire entre les lignes. La menace d'un règlement négocié du conflit israélo-palestinien est écartée. Et ce, malgré les efforts d'une OLP conciliante, prête à composer. Il y a belle lurette que Yasser Arafat a abandonné l'intransigence qui est celle désormais des organisations dissidentes de l'OLP. Radicalisme selon lequel l'existence même d'Israël se pose en obstacle incontournable à un Etat palestinien.

Mais, Israël ne souhaite aucune ambiguïté de la part de l'OLP sur le point précis du terrorisme et de la violence (Arafat et la direction du conseil national se sont désolidarisés du meurtre des 3 touristes !). Et pourtant, tout est fait pour conserver à l'OLP sa coloration Arafat. Le processus de paix ne peut s'engager qu'avec une « colombe ». Il n'était pas dans les intentions des généraux de tuer Arafat lors de ce raid. Double langage donc qui pourrait mettre en péril une escalade de la violence. Mardi 1^{er} octobre, les palestiniens en exil à Tunis criaient vengeance. Est-ce là le résultat attendu ?

Hervé

Un examen de passage

Le communisme new look est arrivé. Passons sur les détails du genre cucul dont les longs couteaux de la presse diplomatique se gargarisent (par exemple, la présence de Mme Gorbatchev) et penchons-nous plutôt sur les faits vraiment marquants de ce changement de style.

On retiendra bien sûr la déclaration de Gorbatchev à la télévision à l'attention du peuple français, puis son interview par trois journalistes la veille au soir de l'arrivée du n° 1 soviétique à Paris. Cette publicité préventive à laquelle Gorbatchev s'est ainsi plié présente deux aspects. C'est d'abord une préparation de l'opinion publique française sur ses « véritables » intentions pour mettre Mitterrand dans la position de quelqu'un qui ne peut les mettre en doute ouvertement au moment ou une partie certainement importante du corps électoral français se sera laissé séduire, sinon convaincre par le discours pacifiste soviétique.

Ce qui s'est vérifié le lendemain quand Mitterrand, déjà agacé par la façon dont Reagan a convoqué ses sept autres partenaires supercapitalistes rien que pour empoisonner la rencontre franco-russe, a purement décliné cette invitation-là. Dans le plus pur style gaul-

Communiqué

LA venue de Gorbatchev en France coïncide avec l'anniversaire de la révolution russe ; 68 ans après l'immense espoir que suscita celle-ci, la nuit continue d'obscurcir l'U.R.S.S. La logique des Etats oblige la France, « championne des droits de l'homme », à un « real-

politik » qui l'entraîne à brader sa solidarité avec tous les opprimés de la dictature sur le prolétariat. Les contrats à terme, le terrain préparé pour Reagan ont eu raison des syndicalistes libres, des refuzniks, des dissidents, des peuples écrasés par l'impérialisme soviétique. Rel. extérieures

Francfort : la police tue

GÜNTER Sare, 26 ans, est mort sous les roues d'un véhicule anti-émeute de la police allemande pour avoir manifesté contre la tenue à Francfort d'un meeting du NDP (partie néo-nazie). C'est au cours des affrontements qui ont opposé les manifestants antinazis et les forces de l'ordre qu'un véhicule de la police a foncé dans le tas, écrasant Günter.

Des témoins affirment même que ce véhicule a failli embarquer une dizaine de flics au passage tant il roulait vite. La police défend bien évidemment la thèse du « regrettable accident », comme d'habitude dans ces cas-là. Pourtant de très nombreux manifestants ont dénoncé immédiatement la violence avec laquelle la police est intervenue contre une manifestation qui se déroulait relativement cal-

mement. De toute évidence, en RFA, comme ailleurs, les flics protègent avec un zèle douteux les réunions nazies et fascistes réprimant systématiquement ceux qui tentent de protester contre les nostalgiques de l'ordre brun.

La mort de Günter Sare a été suivie de manifestations très dures. Dans toutes les grandes villes de RFA, des affrontements ont eu lieu, des voitures ont brûlé, des vitrines ont volé en éclat... Plusieurs commissariats ont été attaqués à coups de cocktails molotov.

Les flics tentent de faire passer des scénarios du genre : Günter a reçu une pierre sur la tête et c'est pour ça qu'il est tombé sous les roues du camion, etc. Le maire de Francfort a déclaré qu'il ne pouvait pas interdire le meeting du NDP, car ce parti a une existence tout à

fait légale et que la ville a déjà perdu 17 procès intentés par le NPD pour refus de salles. La ville de Francfort a récemment signé un contrat permettant donc aux néonazis du NPD de louer des salles municipales. On en voit aujourd'hui les conséquences.

Le NPD (comme ici le Front national) joue la carte légaliste. Son président, Martin Mussgnung, déclarait récemment : « Je n'ai aucun doute sur le fait que nous aussi, en RFA, nous réussirons en temps voulu le saut de 1,3 % des voix aux élections générales à 11 % comme cela a été possible en France ! » (1). Günter Sare, jeune antinazi, ne risque plus de voir ce jour arriver... Mais les autres ?

Gil (gr. Libertad)

(1) Le Canard enchaîné, du 21 novembre 1984.

Italie : Monica Giorgi condamnée à huit ans de prison par contumace

HUIT ans (dont deux avec sursis), c'est la condamnation infligée le 17 juin par la Cour d'Appel de Perugia à Monica Giorgi. On se rappellera l'anarchiste de Livourne (arrêtée au printemps 80) qui avait été condamnée une première fois à douze ans et six mois (dont deux avec sursis) pour les délits d'association de bande armée et pour la tentative de rapt de l'industriel Neri. La lourde condamnation se fonda exclusivement sur les déclarations d'un certain Enrico Paghera.

En avril 82 à Florence eut lieu le procès en appel. Malgré l'acharnement de l'Accusation, Monica était condamnée à deux ans, c'est-à-dire exactement le temps qu'elle avait déjà passé en prison et elle fut donc libérée. Mais la Cour de Cassation décidait de refaire le procès et précisait le nouveau lieu du procès : à Perugia, une Cour d'Assises très connue en Italie pour ses intentions répressives et pour les lourdes condamnations qu'elle impose. La condamnation de Monica n'a sûrement pas démenti cette notoriété ! Tous les mensonges et les versions des faits, soutenus par les prétendues « révélations » de Paghera, se contredisaient d'ailleurs entre eux ont été finalement jugés crédibles.

« Nous ne connaissons pas encore le motif du jugement — a déclaré l'avocat Nino Filasto de Florence, défenseur de Monica — mais il s'agit sûrement d'une sentence contradictoire. Paghera a été cru pour certaines déclarations et pas pour d'autres ». A l'origine,

deux accusations avaient été retenues contre Monica : la tentative de rapt de Tito Neri et l'attentat contre le médecin Mannoli (qui serait responsable de la mort de l'anarchiste Franco Serantini), la dernière accusation est tombée au cours du dernier procès, mais les deux sont fondées sur les déclarations de Paghera. Ce dernier, un indicateur de la police, aurait pris connaissance des faits par un camarade de cellule qui aurait participé au rapt : Salvatore Cinieri, qui fut retrouvé tué en prison quelques temps après. Selon l'avocat, défenseur de Monica, des contacts auraient eu lieu entre Paghera et l'agent secret américain Stark, et l'assassinat de Cinieri par un tueur de notoriété internationale démontrerait la présence des services secrets dans toute cette histoire.

Monica n'était pas présente au procès et restait introuvable. Les journaux de Livourne qui ont suivi avec attention les événements (Monica est très connue aussi pour avoir été une championne de tennis), l'ont signalée dans divers lieux : à Lampedusa, en France ou quelque part en Italie. « Si je devais résumer avec un bref commentaire toute cette histoire — a déclaré Monica le lendemain du procès de Perugia — je devrais me forcer pour ne pas faire prévaloir le côté tragi-comique. Je crois que les lotos ont un pourcentage de sérieux et de bon sens supérieur aux tribunaux d'Etat : ce n'est qu'un calcul de probabilité. Le procès pourrait être repris en cas de suspension pour ensuite se réouvrir en

Appel et ainsi de suite. Je ne crois à aucune institution de l'Etat : ma méfiance dans la justice d'exploitation ne serait pas venue à me manquer, même à la suite d'un improbable acquittement ; mais ma méfiance est aussi envers ceux qui dirigent aussi inconsciemment ces procès. Enfin, si je me mets à la place de l'Etat, pour mon irréductible volonté d'être anarchiste, j'aurais sans doute mérité la prison à vie ».

D'après
*A Resista Anarchica
et Umanita Nova*

60^e anniversaire de la C.N.O. de Cuba

Première tentative d'organisation ouvrière (1919-1924)

Du 14 au 16 avril eut lieu à La Havane un Congrès ouvrier national convoqué par les tourneurs de Pinar del Rio et de La Havane. A cette convocation répondirent 102 organisations représentées par 120 délégués qui se réunirent au Centre ouvrier de Egidio. Ce congrès demanda à l'Etat cubain de rechercher des solutions, avec des mesures immédiates, pour résoudre les problèmes les plus cruciaux des ouvriers et des paysans de l'île. En plus de continuer à travailler, à maintenir et accroître l'unité de toutes les organisations ouvrières, il préconisait la formation d'une Confédération nationale, proposant à cette fin la création immédiate d'un comité. Les bases d'une unité plus complète des travailleurs de l'île commençaient à se développer.

Le 26 novembre 1920, en application des accords des congrès d'avril, 18 collectivités ouvrières se réunissent dans le local ouvrier de la Société des tourneurs, au 35 de la rue Figueras ; on y discute d'un avant-projet de règlement de la fédération locale et on décide de l'adresser à toutes les organisations ouvrières afin que, après des réunions de débats, elles l'amendent et l'approuvent. Ce qui se fit.

A cette réunion furent élus Alejandro Barreiro et José Pena Vilaboa, respectivement comme président et secrétaire. Lopez, qui avait pris une part active à ces réunions, commence un travail sérieux d'organisation en essayant de parvenir à l'unification de tous les syndicats, groupements, collectivités, etc. dispersés, en une seule Confédération ouvrière. Naturellement, il allait heurter de front le gouvernement de Garcia Menocal auquel il s'était affronté en de nombreuses occasions, protestant contre les vexations dont étaient victimes les travailleurs et diffusant auprès de

ceux-ci la règle qui vaut que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », montrant ainsi sa confiance en sa propre organisation et unité.

Le 29 avril 1922 a lieu la première réunion pour discuter des bases de la formation de la Fédération ouvrière de La Havane (F.O.H.), après que ces bases aient été approuvées par toutes les organisations ouvrières de la capitale qui étaient intéressées pour appartenir à cette fédération. La constitution de cette organisation fut acquise avec la participation de 21 collectivités fédérées, avec pour premier secrétaire général Alfredo Lopez et pour trésorier Alejandro Barreiro. Alfredo Lopez qui appartenait à l'Association des typographes était parvenu à ce poste en remplacement de José Pena Vilaboa, son premier secrétaire général. La F.O.H. ainsi formée, elle organise son premier congrès et prend des positions parmi lesquelles on relève : « une cotisation de cinq centavos mensuels par adhérent ». On décide également de ratifier et maintenir les principes par l'approbation d'un règlement.

En décembre 1924 est convoquée à La Havane par Alfredo Lopez qui représente la F.O.H., le premier congrès préliminaire pour la fondation de la Confédération nationale ouvrière de Cuba. Cette réunion décide de tenir un deuxième congrès en février 1925 dans la ville de Cienfuegos. A ce congrès assistent 75 organisations ouvrières, représentées par 105 délégués parmi lesquels se trouvaient, en plus de Lopez, Barreiro, Penichet, Antes, Garcia, V. Rodriguez, Rafael Serra, Manuel Deza, Emilio Rodriguez, J. Villasuso, M. Landrove et José Rivero Muniz, ce dernier étant l'auteur d'un livre intéressant publié en 1961 et intitulé *Le mouvement ouvrier cubain (1906-1911)*.

(A suivre)

Relations internationales

Les anarchistes se réorganisent au Brésil

DES camarades au Brésil nous ont fait savoir que le mouvement libéral se reconstruit après la répression de la dernière dictature militaire.

Des anarchistes ont récemment réouvert leur Centre culturel à Sao Paulo au tout début de cette année et ils ont déjà organisé plusieurs réunions publiques. Ils s'occupent également d'un club cinéma-théâtre, d'un centre de documentation anarchiste, d'une biblio-

thèque ; et, dernièrement, ont monté un cercle d'étude syndicaliste pour discuter, entre autres choses, des principes de base et des buts de l'Association internationale des travailleurs.

Le centre culturel de Sao Paulo fait partie d'un groupe de cinq disséminés aux quatre coins du Brésil et qui peuvent devenir la source d'un mouvement anarchiste organisé au Brésil.

D'après *Black Flag*

Répression suisse

DANS le *Monde libertaire* n° 584 du 12 septembre 1985, nous vous relations les démêlés d'Andréas Sommer, détenu à la prison de Winterthur car il est accusé d'avoir participé à des attentats contre des bâtiments militaires, des banques, etc. Bien qu'il ait fait une grève de la faim pour crier son innocence, il est toujours emprisonné.

On peut le soutenir en lui écrivant : *Bezirksgefängnis, Andréas Sommer, Herman gotz str., Ch 8400, Winterthur. Affaire à suivre !*

G.D.

Débat avec Michel Ragon à la librairie du Monde libertaire Samedi 12 octobre à 16 h

ANIMATEUR en 1946 et 1947 de la revue *Les cahiers du peuple*, auteur d'une *Histoire de la littérature prolétarienne en France*, Michel Ragon, comme Henri Poullaille avant lui, est un militant de cette littérature à la fois décriée par les uns et convoitée dans un but de propagande par d'autres.

Écrivain prolétarien, cet autodidacte n'en est pas moins devenu un spécialiste de l'art et de l'ar-

chitecture modernes ; les ouvrages qu'il y consacre restent imprégnés de préoccupations sociales sur l'habitat, l'urbanisme, le rôle de l'artiste. Auteur de nombreux romans inspirés de son enfance et de sa jeunesse de travailleur manuel, il renoue avec *Les mouchoirs rouges de Cholet*, puis *La louve de Mervent*, avec la tradition du roman historique.

Michel Ragon sera sur Radio-Libertaire le 11 octobre, de 21 h à 22 h 30 et à la librairie du Monde Libertaire le 12 octobre à partir de 16 h. De plus, nos lecteurs des Pays-de-Loire auront l'occasion de le voir, en compagnie de Maurice Joyeux, au cours d'une émission diffusée par FR3-Nantes le 26 octobre.

G.

Un écrivain inscrit dans le siècle

L'OEUVRE de Michel Ragon est multiple et épouse les préoccupations des hommes d'aujourd'hui. Il est loin ce jour où un jeune écrivain, se recommandant d'Henri Poullaille, poussait la porte du *Château des Brouillards*, la librairie que je tenais alors à Montmartre. Il m'apportait son premier roman *Drôles de métiers* auquel s'ajoutait un mince ouvrage *Les écrivains du peuple* qui au fil des ans, et cheminant auprès de l'auteur, deviendra *Histoire de la littérature ouvrière* avant de se transformer en *Histoire de la littérature prolétarienne en France*, ouvrage important, complet, qui nous conte l'effort intensif des classes pauvres pour peindre elles-mêmes et directement leurs misères, leurs espoirs, et leurs prétentions à échapper à une expression particulière pour rejoindre la grande coulée de la littérature sans qualificatif.

Trente années ont passé : là, sur ma table de travail, trente volumes s'entassent. Le jeune écrivain est devenu un écrivain témoin de notre époque, qui dans certaines disciplines fait autorité, et dont dernièrement je lisais le nom sur la liste de ceux qui sont sélectionnés pour le Goncourt.

Mais pour analyser cette œuvre capitale qui n'a pas encore épuisé toutes ses possibilités, il me paraît indispensable de la classer en trois catégories. Déjà ! Ragon va penser que je le range parmi les fossiles !

Parmi les romans de jeunesse : les romans, de *Drôles de voyages à Trompe l'œil*, où l'auteur fait l'apprentissage de ce que sera son style. Des reportages comme *l'Honorable Japon* ! Une dizaine d'ouvrages de première main qui classent un auteur, à défaut de remplir sa bourse. Autant de livres que j'ai lus en leur temps, et qui ont resserré les liens qui m'unissaient à l'écrivain, car à chaque instant, au détour d'une phrase, je retrouvais une réflexion libertaire qui nous était chère.

Mais, à côté de l'œuvre romanesque, une autre s'élabore, marquée par la publication de *L'aventure de l'art abstrait* et par *Le livre de l'architecture*, ouvrages qui allaient être la pré-

face à ces volumes somptueux sur la peinture et l'architecture de notre époque et installer l'auteur à la première place parmi les analystes de l'art contemporain.

Deux ouvrages dominent cette période d'une dizaine d'années où Ragon délaisse le roman : *Vingt-cinq ans d'art vivant* où l'auteur nous introduit dans la vie, les difficultés, les espoirs des grands créateurs de l'art abstrait qui se heurtent à l'indifférence du public, et surtout sa monumentale *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne*, en trois volumes, qui est la somme de dix années de réflexion sur l'évolution de la pensée contemporaine sur l'art. Ouvrages de qualité, somptueusement illustrés, bourrés de croquis, de références en tout genre, ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent connaître



M. Ragon dans les studios de Radio-Libertaire.

l'évolution de la pensée de ces trente dernières années.

L'écrivain a-t-il tout dit sur ces techniques qui l'ont passionné ? Je ne le crois pas. Mais, il est repris par l'expression romanesque qui le replace dans la vie, à la recherche de l'homme multiple dont le front bute aux barrières où l'Histoire l'enferme, et il reprend contact avec l'homme de tous les jours à partir d'un roman, *L'accent de ma mère*. Un livre de tendresse, où l'auteur peint son enfance difficile dans ce pays de chouans que plus tard il nous brossera d'une plume accérée qui nous rappelle un peu les couleurs flamboyantes de ses peintres de prédilection. Ce livre, celui que pour ma

part je préfère, fut salué unanimement par la critique et marque le début d'une carrière littéraire de premier plan. D'autres suivront, où l'auteur, à partir de petites choses de sa vie personnelle, construit des romans solides. Et puis, une nouvelle fois, il va changer de genre.

Les mouchoirs rouges de Cholet, dont j'ai parlé dans notre journal, est une fresque historique qui nous plonge dans la Vendée de la Révolution et de l'Empire. Ce sont ces chouans, déformés par l'histoire, qu'il va nous décrire. A travers des personnages dessinés à coups de plume, il nous peint l'insurrection, cette fois-ci avec des couleurs qui nous rappellent plus les fauves que les abstraits. Ces héros sentent le fogot et nous démontrent que, quelles que soient ses enveloppes culturelles ou religieuses, la révolte somptueuse reste l'évangile de l'humanité.

Mais je veux revenir à ce mince volume qui marque les débuts littéraires de l'auteur. Ces *Ecrivains du peuple* vont se transformer en un ouvrage classique. Chaque révolutionnaire doit en avoir un exemplaire dans sa bibliothèque, ne serait-ce que pour se rappeler que d'autres, avant lui, ont labouré le social avec les livres, ces pioches que rien ne peut émousser.

Mais si Ragon a été un écrivain majeur de ce temps, il a été un militant de la chose écrite, c'est-à-dire un homme qui a su regarder les faiblesses de l'écrivain, individualiste par vocation, et il a été de ceux qui se sont évertués à défendre et à organiser la profession.

Salut à Ragon, dont l'érudition m'a parfois fait rougir ! A la chaudière de son existence, sa plume nous réserve encore bien des surprises ; mais sur le rayon de ma bibliothèque où ses ouvrages sont rangés, il existe encore de la place qu'il lui faudra bien remplir...

Maurice Joyeux



« La louve de Mervent »

POUR notre plus grand régale, le deuxième volet de la saga des Dochâgne vient de paraître. Magistralement contée par Michel Ragon, l'ultime et désastreuse guerre vendéenne se meurt dans l'indifférence générale ! Les paysans, trop ancrés dans leur quotidien, n'auront qu'un sursaut de révolte pour aider les réfractaires dans ce « jeu » du gendarme et du voleur. Tête-de-loup entre dans ce récit épique, à la suite des Mandrin et autre Robin-des-bois, qui firent le succès de nombreuses veillées. Et c'est à l'une d'elles que nous convie Michel Ragon. Renouer avec la tradition populaire qui lie allégrement le fantasme à l'exactitude historique, telle est en fait la trame du récit.

Lorsque la dernière image nous montre Tête-de-loup et sa Louison, si enlacés que les gendarmes conduisent ce corps unique au baignoire, tel le dernier couple de loups du Caucase dans les zoos occidentaux, le lecteur demeure étonné, voire rêveur, par l'amplitude et la rigueur du récit. Rien ne sonne faux, et tout paraît si simple au premier abord. Une paysannerie avalée par sa terre, une aristocratie se momifiant dans ses manoirs ou revêtant l'habit de marchand. Des villes qui grondent, une campagne silencieuse qui abrite du regard des gendarmes son lot de réfractaire malgré les coups de hache des bucherons abattant les vestiges du passé. Des réfractaires solidaires, malgré eux, de tisserands qu'ils ne comprennent pas et qui les suivent et meurent pour une chemise qu'ils ne portent pas. L'« enrichissez-vous » de la bourgeoisie voit s'éclater puis s'éteindre, faute de braises et d'idéal à défendre, le dernier spasme vendéen.

Prisonnier du bocage et de son monde révolu, empli de brigands aristo-paysans communiant parfaitement avec la nature et les animaux, Tête-de-loup ne peut échapper à cette contradiction et devient ainsi le héros

légendaire et dérisoire qui meurt pour une royauté désuète et incapable de voir la fin de son règne. Mieux que les bouchers républicains, la montée de l'industrie et la revanche des villes sur la campagne écrasent ces personnages qui entrent ainsi dans la légende. Seule, la tradition populaire a su maintenir un lien avec le passé.

Ce dernier volet de la saga des Dochâgne passionne le lecteur. Retrouvant le rythme et la simplicité baignée de clairs-obscur du conteur, Ragon marie cette technique du récit à la rigueur du fait historique. Rien ne manque, ni la légende, ni l'exactitude de fond social sur lequel l'action se déroule. Et c'est parce que ces conteurs, ces animateurs de veillées maintiennent notre histoire (celle de nos conditions de vie, de notre misère et de nos révoltes), auréolée de mythes et de légendes, que la lecture — je dirais : l'écoute — de *La louve de Mervent* (1) nous ravit. Elle nous lie parfaitement au récit, comme si Michel Ragon était présent et nous décrivait le bocage vendéen.

Ragon a trouvé sans mal et, dirai-je, avec plaisir, les chemins cauférés du récit populaire. Il redécouvre ce dernier et le reformule, à la lumière des recherches de l'historien qu'il est, pour que le mot sonne juste, que les dialogues apparaissent plus vrais que nature et que, de l'harmonie des paysages et des personnages naissent un tableau impressionniste. Il suffit d'utiliser les pinceaux de l'extraordinaire pour peindre la misère : Ragon les a magistralement utilisés pour notre plus grand plaisir, et nous l'en remercions.

Thyde Rosell

(1) *La louve de Mervent*, Albin Michel éditeur, 85 F.

Voir ci-contre les ouvrages de M. Ragon disponibles à la librairie du Monde libertaire

«Les ratonnades d'octobre» de Michel Levine

L'OUVRAGE (1) de Michel Levine, basé essentiellement sur des témoignages vécus, a le mérite de faire ressurgir vingt-cinq ans après des événements dramatiques un peu « oubliés » aujourd'hui et notamment la journée du 17 octobre 1961. En cet automne 1961, les événements d'Algérie ont largement dépassés le cadre de la Méditerranée. Le F.L.N. a ouvert en métropole un second front en s'appuyant sur la communauté algérienne résidant dans l'hexagone.

Le gouvernement français ne peut tolérer cette situation et cherche à la briser. Sa réponse se fera par l'intermédiaire du préfet de police, Maurice Papon (de sinistre mémoire !) qui ordonne, le 5 octobre 1961, le couvre-feu. Le F.L.N. ne peut accepter cet état de fait, dans la mesure où celui-ci entraîne des conséquences graves pour sa survie et décide de riposter en appelant toute la communauté à une manifestation pacifique dans le centre de Paris. Michel

Levine rapporte bien dans quelles conditions va se dérouler l'organisation de cette manifestation. Des cortèges se formeront en divers endroits pour converger ensuite. Tout est mis en œuvre pour que cette action ait un caractère absolument non-violent. Et pourtant...

La manifestation va être réprimée avec une violence inouïe par les forces de l'ordre. « On a pris le métro jusqu'à la Concorde. Arrivés à la Concorde, la police nous a dit de lever les mains, alors j'ai reçu un coup de matraque dans le dos. En voyant tous les massacres, le sang qui coulait comme à l'abattoir, j'ai essayé de leur échapper... » Des témoignages comme celui-ci, ce livre en est rempli. Témoignages souvent insoutenables, preuves de l'attitude de la police vis-à-vis des manifestations ce jour-là.

Les Algériens sont rafflés, parqués et passés à tabac sauvagement. Les jours qui suivent font apparaître l'ampleur et la férocité de la

répression. En novembre, le parquet admet officiellement que soixante Algériens ont été tués le 17 octobre 1961... On sait que ce nombre peut être multiplié, mais jamais le chiffre exact des morts ne sera connu. Certains seront jetés à la Seine, d'autres pendus dans les bois entourant Paris, d'autres encore ne sortiront pas vivants des commissariats...

La critique que je ferais à Michel Levine c'est de n'avoir pas assez cerné les responsables directs du massacre collectif. Bien qu'à la fin du livre figure un compte rendu de la commission d'enquête parlementaire, on reste un peu sur sa faim. Michel Levine a fait un travail remarquable dans sa recherche de témoignages, en grande partie des Algériens, mais également des journalistes, des témoins, des policiers, des militants syndicalistes, etc.

Un livre, donc, à lire absolument pour sa force et sa vérité et pour se souvenir, en ces temps où la haine raciste refait surface, ce que fut l'horreur du 17 octobre 1961.

Martine

(1) En vente à la librairie du Monde libertaire, 312 pages, 92 F. On pourra lire également le polar de Didier Daeninckx *Meurtres pour mémoire*, consacré au 17 octobre 1961 (disponible également à la librairie).



Photo Elie Hagan

« Paroles et Musique » spécial H.-T. Thiéfaine

Le dernier numéro du « mensuel de la chanson vivante » est paru (1). Au sommaire : Hubert-Félix Thiéfaine, qui sera à la fin du mois au Zénith ; les déboires de Renaud à Moscou ; Jacques Brel ; Mûrice Bénin ; plus, comme d'habitude, les petits échos de la chanson de qualité et les spectacles à ne pas rater.

On regrettera tout de même, une fois encore, que *Paroles et Musique* privilégie un peu trop les vedettes de la chanson, au détriment des artistes trop méconnus dont la revue parlait plus à ses débuts. Enfin, les amoureux d'H.-F. T. apprécieront les articles et l'interview qui lui sont consacrés dans ce numéro haut en couleur.

G.D.

(1) En vente à la librairie du Monde libertaire : 20 F.

ANNE TRÉBAOL EN CONCERT

Le samedi 12 octobre, 22 h 15
Au Cithéa
112, rue Oberkampf, Paris 11^e
Participation aux frais : 50 F
40 F, avec la carte R.-L.

« Elisée Reclus ou la passion du monde » d'Hélène Sarrazin



ELISÉE RECLUS

« TOUTE obéissance est une abdication, toute servitude une mort anticipée », et encore : « notre paix future ne doit pas naître de la domination indiscutée des uns et de l'asservissement sans espoir des autres, mais de la bonne et franche égalité entre compagnons ». Ces citations de Reclus abondent dans le très bon livre d'Hélène Sarrazin qui raconte avec chaleur et grand talent l'histoire d'Elisée Reclus (1). Le style de l'auteur, joint à ses recherches nombreuses et fertiles, nous montre des aspects inconnus de la grande figure du véritable monument : **La géographie universelle en 19 volumes, l'Homme et la Terre en 6 volumes**, qu'il rédigea seul.

Fondateur de la géographie humaine, ses travaux ont alimenté les débats géopolitiques, sa renommée fut internationale. Ami de Pierre Kropotkine et de Michel Bakounine, dont il fut l'éditeur, théoricien de l'anarchisme, libertaire, partisan d'une société juste, pure et généreuse.

Elisée Reclus ou la passion du monde est un livre dont l'accès aisé a valeur d'enrichissement incontestable pour tous ceux qui connaissent peu ou pas Elisée Reclus et même nous pensons que ceux qui écou-

tent Radio-Libertaire (89.4) régulièrement et ont suivi les nombreuses émissions géo-politiques qui lui ont été consacrées, voudront en apprendre encore plus, et bien leur en prendra. Jusqu'ici, c'est vrai, qu'on a écrit ce qu'on a pu, sur cet homme étonnant de savoir et vivant pour le partager.

Ce livre important a sa place dans toutes les bibliothèques ; nous en recom-

mandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent au mouvement anarchiste, passionnés de géographie et désireux de mieux comprendre l'humanité.

Robert

(1) *Elisée Reclus ou la passion du monde*, d'Hélène Sarrazin, Editions La Découverte, actes et mémoires du peuple, au prix de 88,00 F. En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

« Plein chant » consacré à Kenneth Rexroth

Plein chant est une courageuse petite maison d'édition tenue par Edmond Thomas. Ses efforts vont dans le domaine de la littérature prolétarienne avec des rééditions essentielles (Poulaille, Bourgeois, Guillaumin, Neel Doff) et de la littérature populaire ou non conformiste, plus récente.

Par ailleurs, *Plein chant* est aussi une revue dans le même esprit. Dans son dernier numéro, un dossier est consacré à l'Américain Kenneth Rexroth (1905-1982) écrivain, poète et... anarchiste. Rexroth fut membre des Industrial Workers of the World (voir livre de Larry Portis, I.W.W., éditions Spartacus).

Il anima aussi le cercle libertaire de San Francisco et fut

objecteur pendant la Seconde Guerre mondiale. On trouvera ici plusieurs de ses poèmes, des essais artistiques, notamment sur la « Beat Generation » où il rappelle le passé anarchiste de certains de ses membres. Ce dossier constitue la première véritable découverte de Rexroth en France. Par ailleurs *Plein chant* contient un texte de l'écrivain suédois Dagerman *L'Anarchisme et moi* où il affirme son idéal avec un réel bonheur. S'y ajoutent encore d'autres auteurs. *Plein chant* est d'un haut niveau culturel, démontrant la permanence d'une littérature à contre-courant des modes et sincère. Soutenons-la !

Yves (C.L.E.A.)

« Kenneth Rexroth », *Plein chant* n°24, 42 F.

Ouvrages de Michel Ragon disponibles à la librairie du Monde libertaire

ROMAN

<i>Les Mouchoirs rouges de Cholet</i>	65 F.
<i>Ma sœur aux yeux d'Asie</i>	
<i>L'Accent de ma mère</i>	20 F.
<i>Nous sommes 17 sous une lune très petite</i>	16 F.
<i>Les Quatres Murs</i>	
<i>Le Jeu de Dames</i>	11 F.
<i>Les Américains</i>	13 F.
<i>Trompe-l'œil</i>	11 F.
<i>Une place au soleil</i>	11 F.
<i>Drôles de voyages</i>	11 F.
<i>Drôles de métiers</i>	11 F.
<i>La Louve de Mervent</i>	85 F.

LITTÉRATURE

Histoire de la littérature prolétarienne en France, Albin Michel.
Ils ont semé nos libertés. Cent ans de droits syndicaux, Syros.
Karl Marx. La table ronde

CRITIQUES ET HISTOIRE DE L'ART

L'Art pour quoi faire ?, Casterman

URBANISME ET ARCHITECTURE

L'Homme et les villes, Albin Michel
L'Architecture, le Prince et la démocratie, Albin Michel

Montmorillon : poubelle nucléaire de l'Europe ?

VOICI quelques nouvelles concernant le projet d'implantation d'un centre de stockage de déchets radioactifs dans la région de Montmorillon dans la Vienne. Une manifestation des « anti-déchets » s'est déroulée à Montmorillon, qui a débuté par une opération escarot, rassemblant 250 à 300 personnes en un cortège de piétons, d'une douzaine de tracteurs et d'une centaine de voitures. Une déclaration a été reçue par le sous-préfet et lui a demandé l'organisation d'un référendum, de débats contradictoires et la création d'une commission d'information.

De son côté, le maire de Montmorillon a demandé l'arbitrage de Haroun Tazieff et de Huguette Bouchardeau. Faut-il rappeler que ces deux personnes sont membres du gouvernement ? On ne peut donc attendre de ces

gens-là une information objective ! Notons aussi, à l'actif des maires de la région, plutôt favorables au projet, que ces derniers se sont déjà réunis plusieurs fois afin de prévoir le partage des trois milliards de centimes promis par l'ANDRA. (1)

Les choses en étaient là, jusqu'à la récente déclaration d'Edith Cresson, ministre du Redéploiement industriel et aussi maire de Châtelleraut (Vienne), qui a annoncé que la poubelle ne se ferait pas dans son département. Son seul argument est l'un de ceux développés par les anti-nucléaires (voir ML n° 585), à savoir qu'il ne doit pas y avoir de mono-industrie nucléaire dans le sud de la Vienne. Rappelons que cette région comptera bientôt une mine d'uranium et la future centrale de Civaux.

On notera tout de même que Cresson déclare dans la *Nouvelle*

République : « (...) Si d'autres sites de stockage se révélaient possibles dans la région au sens large, il n'y aurait aucune raison de s'y opposer. » En parlant de « région au sens large », fait-elle allusion à Lignac dans l'Indre, où l'ANDRA a aussi effectué des études géologiques et où la population s'est opposée à ce projet ? Si Lignac n'est pas dans la Vienne, ce n'est qu'à 30 km de Montmorillon ! Un journaliste de la *Nouvelle République* faisait remarquer que « la concentration d'activités nucléaires ne serait ainsi évitée qu'administrativement ». Faut-il chercher des raisons basement politiciennes à ce revirement gouvernemental ? Mars 1986, ce n'est pas loin !

Les membres de l'opposition U.D.F.— R.P.R. ne manquent pas d'incohérence non plus. Ils regrettent la décision du ministre et craignent pour l'emploi dans la

région, alors que l'argument de la création d'emplois n'est repris par presque plus personne, tellement il est peu défendable. Le P.C.F. adopte la même attitude, lui qui, au début disait : « c'est la centrale de Civaux qu'il nous faut ! », dit aujourd'hui qu'il faut la centrale et la poubelle si on veut lutter contre le chômage. Et tous de dire que l'incohérence d'Edith Cresson se payera bien en 1986.

Du côté des anti-nucléaires, si on se félicite de la déclaration du ministre, on n'en reste pas moins prudent. La région de Montmorillon n'est pas celle qui a manifesté le plus son mécontentement. Les études géologiques de l'ANDRA peuvent toujours resservir. Donc, si les autres départements pressentis, l'Aube et l'Indre, se mobilisent assez pour faire rejeter ce projet chez eux, il y a des chances pour qu'il res-

sorte des tiroirs dans le Montmorillonais.

La décision de Cresson est uniquement politique. Son discours pourrait se résumer ainsi : « Je suis pour le nucléaire. Il faut stocker les déchets, mais je préfère que cela se fasse dans un autre département que le mien ! Je ne veux pas déplaire à mes électeurs. » A moins que notre cher ministre socialiste ne cherche à jouer de vilains tours aux maires de la région de Montmorillon qui, pour la plupart, appartiennent à l'opposition.

L'avenir économique et social de la région, la protection de l'environnement sont bien le cadet des soucis de ces politiciens qui ne voient dans cette affaire qu'un nouveau champ de bataille électoral.

Groupe A. Berkman.

(1) ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

Au revoir Hernu

AU revoir Hernu, bonjour Quilès la tendresse ! Robespaul, comme on le nomme, doit être tranquille, il aura des têtes à trancher, au ministère de la Défense. Mais il devrait changer de slogan, car pour les militaires cela rime trop avec « gonzesse », et puis la tendresse, eux...

Je t'aimais pas Hernu, et pourtant voir les vautours danser avec ton cadavre... beurk ! T'avais fait du sale boulot au ministère : modernisation de l'armée, amélioration de son image de marque, règlement « pacifique » du problème des objecteurs, protocoles d'accord, ventes d'armes, expéditions

toires d'ancien combattant, j'aurai la courtoisie de te dispenser de mes souvenirs d'ancien objecteur de conscience. Mais s'il arrive qu'il se lasse de tes histoires, ne crains rien, notre porte t'est ouverte... tu connais l'adresse !

Berné par les militaires, piétiné par les politiciens, tu peux dire que tu as été dupe de tous. Tu nous as bien un peu caché la vérité, menti même, mais au moins tu assurais, « au garde-à-vous, petit doigt sur la couture ». Tu étais conforme à ton image, tu ne nous a pas déçu.

Bon, voilà, la page est tournée... T'as vu le nou-

veau patron de la D.G.S.E. ? L'Imbot, il se prend pour un vulgaire dictateur sud-américain en se présentant à la télévision en uniforme. Et pour dire quoi, en plus ? Que toi et Lacoste, z'êtes des cons, vous n'avez rien compris à l'affaire ! Il s'agissait d'une « véritable opération maligne de destruction de nos services secrets ». Manque pas d'air, le général ! Un qui a du penser qu'il aurait mieux fait de « verrouiller » sa gueule, c'est le sieur Fabius. Avoir eu tant de mal à enterrer l'affaire et 24 heures plus tard, voir un légionnaire se prendre pour Maigret et la relancer... C'est pas possible, ils l'ont choisis ou bien l'armée les tiendrait-elle à la gorge ? Imbot à la D.G.S.E. = bonjour les dégâts ! Lui, le *Rainbow Warrior*, il l'aurait fait sauter en pleine mer... pas de survivants ni de témoins = pas d'affaire Greenpeace ! Ou encore, dans un jour de bonté, il aurait lancé ses légionnaires à l'abordage. Pas de quartier ! Avec lui, ça en promet des vertes et des pas mûres...

Au fait, Hernu, est-ce que t'as vu récemment le général Saulnier (ancien chef d'Etat major de l'Elysée) et Claude Silberzahn (ex-conseiller de Matignon) ? Eux aussi, ils t'ont bien laissé tomber pour se défilier. Et pourtant leurs signatures devaient parapher la demande de fonds spéciale accordée à la D.G.S.E. pour couler le bateau de Greenpeace. Eux aussi ils ne devaient pas être au courant et signaient n'importe quoi.

Etre un ex-ministre de la Défense ne présente pas que des désavantages : songe, Hernu, que tu n'auras plus à te baigner dans les eaux de Mururoa... Cela compte tout de même ! Et puis dans les hautes sphères gouvernementales, cela commençait vraiment à trop sentir la décomposition. Alors, ne regrette rien.

Pascal Bedos
Groupe Sacco-Vanzetti



coloniales et j'en passe. Cependant, en voyant Fabius, la larme à l'œil et la mâchoire crispée, faire de toi le bouc émissaire de l'affaire Greenpeace, cela me donne presque envie de te plaindre. « C'est lui le responsable, moi j'ai rien fait... », lamentable ! Bah, console toi, tu reviendras certainement aux affaires ; avec ton talent...

Ils sont beaux tes copains ! Pour un anarchiste, il y a deux mots qui font l'unanimité : l'entraide et la solidarité. Chez les socialos, ça n'a pas l'air d'être pareil ! Les charognards se réjouissent de te voir porter le chapeau, même à terre ils t'auraient encore foutu un coup de pied.

Malgré le constat que je ne t'aimais pas beaucoup et que des copains insoumis croupiennent en taule, je t'offrirai bien l'hospitalité si un jour tu en avais besoin. Denis Langlois te l'a déjà dit, dans *Le Monde* du 29-30 septembre : « Aujourd'hui tu n'es plus rien ou du moins pas grand chose. Tes copains d'hier hurlent à tes basques, exigent des aveux complets, une humiliation totale. Ça les rassurerait tant sur leur propre innocence.

« Alors vois-tu, Hernu, si demain on te chasse à coups de pierres de ton dernier refuge, si on te pousse au bord du suicide, n'hésite surtout pas à frapper à ma porte il y aura toujours une assiette et un lit de camp pour toi. Tu me raconteras tes his-

L'illusion démocratique

L'AFFAIRE Greenpeace a donné lieu à diverses prises de position. Les unes logiquement nationalistes et patriotiques. Les autres, condamnant l'acte et répondant aux premières, s'étonnent de l'outrance des inconditionnels de l'armée et du rôle des socialistes dans cette défense.

Henri Noguères, entre autres, dans un article du *Monde* daté du 2 octobre 1985, déclare : « Oui, c'est bien à l'affaire Dreyfus et au dogme de l'infaillibilité de l'armée et de l'état-major que font irrésistiblement penser ces propres irresponsables. Le fait nouveau, et il est grave, est qu'ils soient aujourd'hui tenus par des descendants et héritiers des dreyfusards. » Cette indignation généreuse et humaniste ne nous étonne pas de la part de l'ancien président de la Ligue des droits de l'homme. Ce qui nous surprend, en revanche, c'est cette illusion sur le masque démocratique de l'Etat et de ses gestionnaires actuels.

Dans certains pays, le capitalisme et l'Etat se sont donnés un voile démocratique pour se perpétuer dans les meilleures conditions. Quoi d'étonnant à ce

que ce voile se déchire de temps en temps : l'affaire du *Rainbow Warrior* est l'exemple de ce terrorisme étatique qui montre la réalité démocratique sans fard ni apprêt. Pourquoi alors s'indigner que les socialistes se comportent en bon gestionnaires du système. N'est-ce pas Léon Blum qui reconnaissait en 1945, devant le congrès du parti socialiste S.F.I.O., qu'il reste seulement deux chemins au socialisme : continuer d'être le gérant fidèle et honnête du capitalisme, ou revenir aux tactiques de Bakounine.

Je crains que depuis longtemps les socialistes aient choisis... Pourquoi alors s'étonner de l'abandon de notions révolutionnaires qui ne sont pour eux que de vagues souvenirs : antiparlementarisme, antimilitarisme, égalité sociale, etc. Pour leur part, les anarchistes ont compris, avec Proudhon, après les élections de 1848, que la conquête de l'Etat s'oppose inéluctablement à la révolution sociale. Des socialistes sincères et humanistes le comprendront-ils un jour ?

G.H.